de Fontenay-le-Marmion tenus par Michel Daumesnil, sénéchal, concernant les aveux rendus par divers tenants (1627). - Vente devant : Mathieu Delalonde et Michel Lesueur tabellions à Caen par Pierre Dionis à Jean et Jacques Dionis frères ses neveux, de ~~ses~~ neveux, de ses droits dans la succession de ses père et mère (1638). - Pierre Ledanois et Charles Hoisbel tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Jean et Jacques Dionis frères bourgeois dud. Caen, à Michel Lancelin d'une partie de maison sise à Fontenay (1643). - Mathieu de La Londe et Michel Lesueur tabellions à Caen par Anne Chivart veuve en 1res noces de Jean Gaudin bourgeois de Caen, héritière de Pierre Raullin, à Michel Ancelin d'une partie de maison (1643). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Le Roy et les héritiers de Isaïe Le Roy son frère d'une vergée de terre (1674). - Procédure à Falaise, notamment devant Alexandre Fouasse écuyer sieur de Noirville lieutenant général, au bailliage de Caen pour la vicomté de Falaise, entre la comtesse de Fiesque, vicomtesse de Fontenay-le-Marmion, et les religieux de Barbery concernant la banalité du four et du moulin de Fontenay (1681-1683). - Copies d'extraits de pièces y relatives, entre autres, de la confirmation par Robert, comte de Meulan, des donations de Robert Marmion (1081); de l'aveu à Marie de Bourbon, duchesse de Longueville, Estouteville, marquise de Rothelin, etc., par Marguerite de Vassy, vicomtesse et châtelaine héréditale de Fontenay-le-Marmion et Bretteville-sur-Laize, veuve de Charles d'Achey, sieur de Serquigny

et de Marbeuf, panneticr echanson du Roi, fille de feu Philippe de Vassy (1577).-

H. 1605. (Liasse.) - 4 pièces parchemin; 20 pièces papier.

1422 - 1729 - Fontenay - le - Marmion - 46e liasse. - Ténement Raoul et Chrétien. - Reconnaissance devant Guillaume Lerondel clerc tabellion commis sous Robin Lengres, tabellion au siège de Bretteville et Couvrechef, par Raoul Fouques aux religieux de Barbery de rente pour fieffe de pièces de terre (1422). - Note informe concernant la fieffe à Raoul Fouques de 4 vergées de terre sous le ténement Raoul Chrétien (1422). - Reconnaissance devant Robert Daumesnil clerc tabellion, au siège du Chuit, par Raoul Chrétien de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery, de 1/2 acre de terre (1469). - Aveu rendu aux dits religieux, par Jean Chrétien, prêtre, de pièces de terre (1527 v.s). - Procédure en extraordinaire, de bailliage de Falaise tenu au Couvent des Cordeliers par Guillaume Morchesne, écuyer, lieutenant ancien civil et criminel du bailli de Caen en lad. vicomté entre les fermiers des religieux de Barbery et les représentants Raoul Chrétien, concernant le paiement d'arrérages de rente (1603). - Déclaration faite aux religieux de Barbery par Bernard Ancelin, prêtre l'un des fils et héritiers de Michel Ancelin, de biens relevant de leur seigneurie de Fontenay (1698). Aveu rendu devant Jacques Bridel, notaire au siège de Fresné le Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieurs du Hellot et de

Chaux, frères bourgeois de Caen, aux dt religieux ; du tènement Raoul Chrétien (1707). - Déclaration faite par Jeanne Canon veuve de Jean Anselin fils Jacques, tutrice, de ses enfants cohéritiers de Bernard Lancelin prêtre, aux religieux de Barbery de ses biens relevant de la seigneurie de Fontenay (1729).

H. 1606. (Liasse.) - 25 pièces parchemin, 50 pièces papier.

1457-1732 - Fontenay-le-Marmion. - 47e liasse. - Ténement Couvechef reconnaissance devant Jean Le Seneschal tabellion au siège de Bretteville et Courseulles, sous Jean Gresille garde des sceaux de la vicomté de Falaise, par Jean Gosse, de Roquencourt, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de terre (1456 v.s). - Aveu rendu aux pleds de la seigneurie de Fontenay devant Guillaume Fleury lieutenant de Leonard de la Rue sénéchal par Thomine veuve de Liot Seigneurie, Rogier seigneurie frère du dit Liot et la femme dud. Rogier sieur de la dite Thomine de pièces de terre (1499 v.s). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Richard Guevrechief à cause de sa femme fille de feu Rogier Seigneurie de 6 vergées de terre (1548). - Vente devant Guillaume Cuevret et Guillaume Legras tabellions à Caen par Germain "Coevrechef", sieur de Roquencourt, à Guérin de Billy sieur du lieu, conseiller au présidial de Caen (1561). - Extrait du registre de Michel et Jean Bostain tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, concernant la vente par Jean "Quevrechef",

à Philippe Vigor d'un acre de terre (1565).— Reconnaissance aux pleds de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion devant Balthazar Fleury par Guillaume Couvrechef, Jean Couvrechef et Jean Marette de 20 sols 6 deniers de rente dus à la dite seigneurie (1569).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Richard Couvrechef, Germain Couvrechef, Robert et Michel Couvrechef de 6 vergées de terre (1591).— Compte arrêté devant Jean Delaunay et Adrien Le Bourgeois tabellions au siège de St Agnan de Cramesnil entre les religieux de Barbery et Guillaume Couvrechef des arrérages de 29 années de 15 sols et 1 chapon de rente (1593).- Aveu rendu : aux religieux de Barbery par Jean Fleury bourgeois de Caen à cause de sa femme fille et héritière de Philippe Vigor, de 5 vergées de terre (1613).- A Jacques Le Blanc du Roullet, aumônier du roi, abbé de Barbery et aux religieux de l'abbaye par Robert Couvrechef fils Guillaume de 8 acres de terre (1614).- Aux d. religieux par Jean Couvrechef fils Robert de 6 vergées de terre (1627).- Extrait du registre des notaires au siège de Vaucelles de Caen concernant la fieffe faite par Marguerite Cayel, fille et héritière de Pierre Cayal et de Françoise Couvrechef à Alexandre Bellouin d'une partie de maison avec jardin (1684).- Déclaration faite aux religieux de Barbery par : Jean et Thomas Couvrechef frères de pièces de terre tenues de la seigneurie de Fontenay (1685) .— Barbe Le Roy veuve de Thomas Gosse fils Marc tutrice de ses enfants de ½ acre de terre (1685).- Fieffe devant Jean Chouquet

commis notaire aux paroisses de Clinchamps et Fresné-le-Puceux, assisté de Pierre Pelevé sergent pris pour adjoint par Louis Graindorge Docteur en medecine sieur des fiefs de Hellot et de Goupillières sis à Fontenay à Hervé Crestier, de maison, cour, grange et jardin (1686).- Aveu rendu aux religieux de Barbery, par les Courechef, (1686).- Marc Gosse fils et héritier en sa tierce partie de Marc, (1690).- Echange devant Jean Chouquet, notaire au siège de Clinchamps et Jean Godey sergent pris pour adjoint entre Louis Graindorge sieur des fiefs de Hellot et de Goupillières et François Gosse de pièces de terre (1691).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresné-le-Puceux, par Jesse et Jacques Graindorge sieurs du Hellot et de Cheux, frères, bourgeois de Caen, de pièces de terre (1707).- Aveu rendu à Pierre du Poisson, abbé, et aux religieux de Barbery par Jean Courechef fils Jacques d'une vergée de terre (1714).- Aux mêmes par: Thomas et Marc Gosse frères. de 1/3 d'acre de terre (1714).- Le seigneur du Rosel Daniel Dumont, de 6 vergées de terre (1715).- Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert, élu et officier de la monnaie à Caen tutrice de ses enfants de 1/2 5 vergées de terre (1730).- Jean Courechef fils Germain, de 3 vergées de terre (1731).- Marthe Courechef, veuve de Pierre Courechef tutrice de Pierre son fils, de pièces de terre (1732).- Nicolas Boisard à cause de Jeanne Courechef sa femme, du 1/3 d'un acre de terre (1732).- Nicolas Devinas fils Claude, au droit de Hélène

Couvrechef femme de Guillaume Devinas, la dite Couvrechef sœur de Thomas Couvrechef d'une portion de terre en jardin (1732). — Pierre de Lorme, de 3 vergées de terre (1732).

H. 1607. (Liasse.) — 12 pièces parchemin, 34 pièces papier.

1396-1730 — Fontenay-le-Marmion — 48e liasse — Tènement Jouenne ou des Grouets — Copie de reconnaissance passée devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houldin, garde du scel de la vicomté de Falaise, par: Pierre Jouenne envers les religieux de Barbery, de 4 deniers et 3 gelines de rente (1396). — La dite copie collationnée par Poullain tabellion à St-Agnan de Cramesnil sur l'original représenté par frère Jean Thuault aumônier ordinaire du roi, abbé de Barbery (1628); par Jeanne Jouenne envers les dits religieux, de 19 boisseaux d'orge à la mesure de Fontenay et autres rentes à cause de pièces de terre (1410 v.s). — Aveu rendu aud. religieux par: André Grouet de vergée ½ de terre (1568). — Jacques Grouet, de pièces de terre (1583). — Robert Grouet fils Marin de 3 vergées de terre (1583). — Guillaume Paul et Jean Binet de vergée ½ de terre (1593). — Transaction devant Louis Fresnel tabellion au siège de Bretteville et Pierre Le Brif, aussi tabellion pris pour adjoint entre les religieux de Barbery et Michel Grouet sur leur procès pendant aux privilèges de l'Université, pour paiement d'arrérages de

rente (1659).- Vente devant Jacques Le Danois et Etienne Adeline tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Jeanne Morin veuve de Michel Grouet et Claude Grouet son fils bourgeois de Caen à Jean Pelfresne aussi bourgeois de Caen de 2 perches de terre (1662).- Echange devant Guillaume Delaporte et Thomas Lesueur tabellions à Caen entre Jessé Graindorge sieur de Rochemer et des fiefs Hellot, Chenu et Goupillières sis à Fontenay et Philippe Clément seigneur et patron de Bourgeauville et sieur du fief de Marmion, de pièces de terre (1663).- Cession faite devant Charles Henry et Louis Fresnel tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par dom Nicolas Le Guédois abbé, Pierre Desmonts sous prieur, Olivier de Martimbosq, Charles Le Brethon, Jacques Granderie, Jean de la Croix, Bernard Pellevé, Etienne Dailly, Louis de Meillibus, Charles Le Mascrier et François Bonnault religieux, aud. sieur de Rochemer, de la tenure qu'ils avaient sur trois pièces de terre (1664).- Procédure entre les religieux et Claude et Bernard Ancelin prêtre, héritiers de Michel Ancelin leur père, concernant la saisie de leurs récoltes pour paiement d'arrérages de rentes (1680).- Déclaration faite aux dits religieux par: Catherine Granger veuve de Jean Pelfresne, de 2 perches de terre (1685).-, Claude Ancelin bourgeois de Caen, de 2 vergées de terre (1686).- Aveu rendu aud. religieux, du tenement Jouenne par: Gillonne d'Harcourt comtesse de Tresque, vicomtesse de Fontenay-le-Marmion au droit de Philippe Clément,

écuyer, président au bureau des finances de Caen; veuve et héritiers Pelfresne, Louise Lecointe, veuve de François de Caen, Claude Ancelin bourgeois de Caen, Bernard Ancelin prêtre (1695). - Par Claude Pelfresne marchand bourgeois de Caen, de 2 perches de terre (1714). - Claude Guilbert conseiller du roi, élu à Caen et officier en l'hôtel de la Monnaie de la dite ville de pièces de terre (1725). - Transaction entre les religieux de Barbery, Claude Guilbert, et Gabriel Lancelin lieutenant général en la vicomté de St Silvain, sur leur procès pour saisie de récoltes (1725). - Déclaration passée aux religieux de Barbery par Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert élu à Caen de pièces de terre, (1730).

H. 1608. (Liasse.) - 18 pièces parchemin; 26 pièces papier.

1485 - 1745. Fontenay-le-Marmion. - 49e liasse - Tènement Pépin - Fieffe devant Jean Le Séneschal et Jean Villepin, tabellions au siège de Bretteville et Tournebu par Jean de Gassalle, bailli et procureur des religieux de Barbery à Jean Pépin, d'une maison, avec cour et jardin (1484 v.1). - Reconnaissance devant Jean Le Seneschal et Thomas Larsonneur tabellions au siège de St Silvin, par Jean Pépin, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de leurs maisons et four à baon (1488). - Aveu rendu aux d. religieux par: Pasquiet Catherine et sa femme héritière de Louis Toubel et de Jean Pépin, d'une portion de terre (1567). - Guillaume Dionis à cause

de sa femme, d'une portion de terre (1603).- Guillaume Dionis à cause de feu Suzanne Coubel sa femme d'une pièce de terre, pris le four à ban (1615).- Reconnaissance aux plets de la seigneurie de Fontenay, devant Michel Daumesnil, écuyer, sénéchal en présence de Robert Boullain, tabellion pris pour greffier par Jean Davy de 6 vergées de terre (1622).- Vente devant de la Londe et Lesueur, tabellions à Caen, par Jean David, bourgeois de Caen, Anne Lefebvre sa femme et Luc Boullin fils de Jean Boullin et de la dite Lefebvre, à Gilles Clément sieur de Marmion bourgeois de Caen, de 1 acre 1/2 vergée de terre (1631).- Extrait du registre du tabellionnage de Vaucelles de Caen, concernant la vente devant Jean Chrétien, le jeune, tabellion et Jean Feillet sergent, pris pour adjoint, par Pierre Binet, marchand bourgeois de Paris, à Michel Ancelin, de 4 pièces de terre (1630).- Copie d'échange entre Jacques Claude et Bernard Ancelin prêtre fils et héritiers de Michel Ancelin et Jessé de Grainborge sieur de Rochemer de Hellot et de Goupillières, de pièces de terre (1675), la dite copie collationnée par Excupère Pagny, notaire au siège de Fresney-le-Puceux, à la réquisition de Pierre Le Borgne, religieux procureur de l'abbaye de Barbery (1675).- Aveu rendu devant Jacques Brudel notaire au siège de Fresney-le-Puceux, par Jessé et Jacques Grainborge sieurs du Hellot et de Chesnay frères, bourgeois de Caen, aux religieux de pièces de terre (1707).- Aveu rendu à Pierre du Poisson, abbé et aux religieux de

l'abbaye par : Bernard Lancelin, prêtre, de pièces de terre (1708). - Julien Grouet de 1/2 vergée de terre (1719). - Aveu rendu aux d. religieux, par Julien Lancelin fils Jacques fils Michel au droit de Bernard Lancelin, prêtre, frère dud. Michel, de 1/2 acre de terre dans le ténement Pépin (1730). - Aveu rendu à Nicolas Lambelin abbé régulier de Barbery et aux religieux de l'abbaye par Jacques Grouet fils Julien de 1/2 vergée de terre (1738). - Copie de fieffe devant Jean Le Sénéschal et Jean Villequin, tabellions au siège de Bretteville, par Jean de Garsalle, bailli et procureur des religieux de Barbery, à Jean Pépin, d'une maison, avec cour et jardin, la dite copie collationnée sur l'orginal par Michel (1745).

H. 1609. (Liasse.) - 14 pièces parchemin; 12 pièces papier.

1394 - 1747 - Fontenay - le Marmion. 5e Liasse. - Tenement Jean Desloges Passet - Aveu rendu aux religieux de Barbery par : Olivier DuJardin de 1/2 vergée de terre (1394). - Olivier DuJardin, d'une maison avec jardin (1412 v.s). - Reconnaissance devant Jean Le Seneschal et Jean Davois tabellions au siège de Bretteville et Tournebu, par Raoul Du Jardin de la fieffe à lui faite par les dits religieux de 6 vergées de terre (1462 v.s). - Fieffe devant Thomas Blancet et Richard Lecouvreur tabellions à Caen par Raoul Du Jardin et Jeanne sa femme à Jean Desloges d'une maison avec cour et jardin (1469). - Aveu rendu aux religieux de Barbery

par Jean Desloges, de pièces de terre (1473).-
Fielle devant Jean Le Sénéschal et Thomas
Larsonneur tabellions au siège de St Silvain
par les dits religieux à Jean Desloges de pièces
de terre (1488).- Abandon aux pleds de Falaise
pour les sergenteries de Bretteville et Fournebu,
devant Pierre Dupont lieutenant général
du vicomte, par Jean Desloges, à dom Thomas
Bacon procureur de l'abbaye d'une pièce de
terre sur laquelle il a fait bâtir une maison
pour s'exempter d'une rente de 2 septiers d'orge
(1491).- Transaction devant Guillaume Davois
garde des sceaux de la vicomté de Falaise,
entre lesd. religieux et Jean Desloges l'aîné
sur leur procès concernant le paiement d'arrérages
de rente (1493. v.s).- Adjudication faite au
manoir seigneurial de Fontenay-le-Marmion
devant Charles Essillart sénéchal, en présence
de Michel Marie, tabellion, pris pour greffier
et Guillaume Binet et Michel Corbechef
fermier et receveur de la dite sieurie, des
récoltes de Jean Desloges sur vergée ½ de terre,
saisies à la requête dud. fermier (1605).-
Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire
au siège de Fresné-le-Puceux par Jessé
et Jacques Graindorge sieur de Bellot et de
Cheux frères, bourgeois de Caen, aux religieux
de Barbery, de ½ acre de terre (1707).- Aveu
rendu aux dits religieux par : Michel Rivière,
de 14 perches de terre (1727).- Par Julien
Lancelin fils Jacques fils Michel de ½ acre
de terre (1730).- Aveu rendu : à dom Nicolas
Lamblin abbé et aux religieux de Barbery,
par Jean et Daniel Lancelin frères héritiers

de Daniel Lancelin des Pommerayes leur père bourgeois de Caen, de 14 perches 15 pieds de terre (1736).- Aveu rendu auxd. religieux par Jacques Rivière fils et héritier de Michel Rivière au droit par fieffe du marquis de Guerchy, devant Thomas André de Parfouru écuyer à St-Silvain de 18 perches de terre (1747).

H. 1610. (Liasse.) - 9 pièces parchemin; 38 pièces papier.

1559-1730- Fontenay-le-Marmion - 51e liasse - Bénéfice Le Bret - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Guillaume Le Bret de 5 vergées de terre (1559).- Reconnaissance aux pieds de la seigneurie de Barbery, devant Balthazar Fleury, par Guillaume Le Bret, de 30 sols de rente, à cause de ses maisons (1563).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillaume Le Bret, de 5 vergées de terre (1583).- Procédure aux assises de Falaise devant François de Brochard, écuyer, lieutenant ancien, civil et criminel du bailli de Caen en la vicomté de Falaise, entre les religieux de Barbery et Robert Moncoq bourgeois de Caen, concernant le paiement d'arrérages de rentes (1623).- Inventaire des pièces produites au greffe du bailliage de Caen par lesd. religieux, appelants d'une sentence rendue en la vicomté de Falaise au profit de Robert Moncoq (1625).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Isaïe Le Bourgeois chirurgien, bourgeois de Caen de maisons, jardins et pièces de terre (1628).- Vente devant Pierre Brion et Charles Dutron tabellions

en la vicomté de St Silvain par Michel Ledain à Michel Ancelin de 3 vergées de terre (1650).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Philippe Le Bourgeois sieur du Dézert chirurgien fils et héritier de Isaïe Le Bourgeois chirurgien et bourgeois de Caen, d'une maison avec jardin (1669).- Pierre Le Bourgeois maître, Le Bourgeois maître chirurgien en l'Université de Caen de 1 acre de terre (1683).- Vente devant Jacques Le Danois et Guillaume Jolivet notaires à Caen par Perrine Le Bret, héritière de Carel, héritier de Marin Le Bret son oncle maternel à Charles Guilbert de ½ vergée de terre (1686).- Extrait du registre de Pierre Fontaine notaire au siège d'Amaye-sur-Orne, concernant l'échange fait entre Louis Le Roy, et Charles Guilbert de pièces de terre avec maisons (1702).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Claude Guilbert, élu en l'élection de Caen fils et héritier de Charles Guilbert, au droit de l'adjudication par décret des biens de Philippe Le Bourgeois fils Isaïe, de ½ acre de terre (1725).- Déclaration faite aux d. religieux par Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert, élu à Caen, Autrice de ses enfants, de ½ acre de terre (1730).

H. 1611. (Liasse.) - 7 pièces parchemin; 10 pièces papier.

1565 - 1731 - Fontenay-le-Marmion. - 52e liasse.- Énement de la debitte.- Reconnaissance aux pieds de la terre et seigneurie de Fontenay, devant Balthazar Fleury sénéchal, par Philippot Hellin le jeune de 5 sols tournois de

rente pour héritages tenus de la seigneurie (1563).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Philippot Hellin le jeune de 1 vergée 1/2 de terre (1567).- Extrait du registre de Michel et Jean Costain tabellions à Bretteville-sur-Laize, concernant les lots faits entre Jean et Charles Hellin des biens de Philippot Hellin leur père (1576).- Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Philippot Hellin l'aîné et Jean Hellin de chacun 1 vergée 1/2 de terre (1583).- Extrait du registre de Le Danois et Lamars tabellions au siège de Daucelles de Caen concernant la vente faite par Jean Martin à Gilles Clément, de 5 vergées de terre (1623).- Autre extrait du registre de Jean Chrestien le jeune tabellion au dit siège assisté de Jean Feuillet sergent pris pour adjoint, concernant la vente faite par Pierre Binet marchand bourgeois de Paris à Pierre Le Bourgeois chirurgien à Caen son cousin, de 1 acre de terre (1650).- Déclaration faite aux religieux de Barbery par Jean Lecointe bourgeois de Caen de 1/2 acre de terre (1687).- Aveu rendu: aux d. religieux par Pierre Le Bourgeois, chirurgien à Caen, et Jean Le Bourgeois, bourgeois dud. Caen de 6 vergées de terre (1689).- A Pierre de Poisson, abbé et aux religieux de Barbery, par Charles Guilbert de 1/2 acre de terre (1714).- Aux d. religieux, par Claude Guilbert élu en l'élection de Caen, de 1/2 acre de terre (1725).- Déclaration faite aux d. religieux par Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert, tutrice de ses enfants, de 1/2 acre de terre (1730).- Réformation devant François Boullin et Thomas Jouye

notaires à Caen, par Daniel Dumont seigneur du Rozel de l'acquêt par lui fait de Marguerite Le Bourgeois veuve de Laurent Aliot et d'Abraham Garnier et Sophie Le Bourgeois sa femme sœur de la dite Marguerite de 6 acres de terre, pour cause de Droits et devoirs seigneuriaux dus aux religieux de Barbery (1731).

H. 16 12. (Liasse) - 1 pièce parchemin ; 32 pièces papier 1467-1779 - Fontenay-le-Marmion. - District de Caen. - 2e liasse, cotée B - Quittance donnée au curé de Fontenay de la somme de 19 livres 10 sols sur ce qu'il peut devoir des décimes ordinaires accordées au roi par le clergé de France et suivant le département arrêté (1674). - Déclaration des biens tenus et mouvants de la seigneurie de Fontenay pour être réunis au corps de la dite seigneurie, suivant le mandement donné par Nicolas de Lange avocat au bailliage et vicomté de Falaise, sénéchal, au prévôt d'icelle (1685). Cahier recouvert de deux feuillets parchemin, de registre de tabellionnage de 1467. - Conventions faites entre les religieuse de Barbery stipulés par dom Pierre Le Borgne et Jean Goufré pour la continuation du bail des dîmes de la seigneurie de Fontenay, dont Françoise Faucon veuve de Louis Leroy et Louis Jacques Alexandre Leroy son fils ont fait la remise (1734). - Obligation de Françoise Fauçon, veuve de Louis Leroy, Louis Leroy et Jacques Alexandre Leroy, envers les religieux de Barbery, de payer les fermages des fermiers qui ont des

baux des biens à eux appartenant (1735). - Procès verbal de visite faite par Jacques Hébert, Marin Lancelin et Antoine Lecerf expert, en présence de Louis Bernard religieux cellérier de l'abbaye, Claude Piéplu fermier sortant de la ferme de la grosse dîme de Fontenay et Louis Gabriel Philippe fermier entrant, de l'état des terres de la dite ferme (1740). - Quittances données par F. Duqué curé de Fontenay, à Claude Piéplu, fermier de la grosse dîme de blé, orge, avoine et argent, pour la mureson que les religieux sont obligés de lui faire (1751-1769). - Attestation des paroissiens, que les 6 vergées de terre des héritiers de Louis Dupré ont été défrichés il y a 29 ans (1766). - Bail devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville-sur-Laize par dom Bernard de Cairon, abbé et dom Michel Nicole procureur et receveur de l'abbaye, à Louis Gabriel Philippe de la ferme de la grosse dîme de Fontenay (1779).

H. 1613. (Liasse.) — 30 pièces parchemin; 2 pièces papier.

1317-1494 - Fontenay-le-Marmion - 1re liasse. - Vente devant Henri Le Gay garde du scel de la vicomté de Caen par Raoul Le Barbenchon à Jean Boutry d'une pièce de terre (1318). - Reconnaissance devant Raoul Muler tabellion par Guillaume Polin aux religieux de Barbery, de 4 livres 16 sols et 2 septiers et 2 boisseaux d'orge à la mesure de Fontenay, de rentes (1323). - Reconnaissance devant le même par Guillaume Gosselin, sergent "adonsgues" de Bretteville-sur-Laize, en présence de témoins d'une vente due

1613

aux dits religieux par Guillaume Polin (1322).- Guillaume La Danche tabellion, sous Raoul Roullet, par Guillaume Helin dit Emme à Raoul de Cherisié bourgeois de Caen, de 18 sols de rente sur biens sis à Fontenay (1363).- Désistement devant Guillaume Le Diacre vicomte de Falaise par Robert Ferrier de son opposition contre une exécution requise par frère Pierre Clément procureur des religieux de Barbery pour paiement d'arrérages de rente (1401).- Transaction devant : Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville sur-Laize et Cournebu entre Robert de Fontenay écuyer seigneur du Mesnil Bouffray et les religieux de Barbery sur leur procès concernant la possession d'une rente (1406).- Jean Oseu tabellion à Caen, entre Nicolas abbé de Barbery et Guillaume de Fontenay chevalier seigneur dud. lieu, sur le procès d'entr'eux, concernant une usurpation de terrain (1407).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Bernard de vergée ½ de terre (1410).- Reconnaissance devant Pierre Angot tabellion au siège de Bretteville et Cournebu par Michel Dautier à la veuve Guillaume Vérel de 8 boisseaux d'orge de rente (1429).- Procédure aux plaids de Falaise pour les sergenteries de Bretteville-sur-Laize et Cournebu devant Jean Lebrasseur lieutenant général de Guillaume Leclerc écuyer vicomte de Falaise entre les religieux de Barbery et Philippe Fouquerain curé de Fontenay-le-Marmion concernant le paiement d'arrérages de rentes (1452).- Extrait des plaids de Fontenay-le-Marmion tenus par Guillaume Pellegay lieutenant du sénéchal pour les religieux

de Barbery, concernant la reconnaissance par Guillaume Seigneurie l'aîné de 3 sols de rente aux d. religieux (1477). - Aveu rendu aux d. religieux par Jean Dubec de 1/2 vergée de terre (1494).

H. 1614. (Liasse.) - 24 pièces parchemin; 8 pièces papier.

1514 - 1769 - Fontenay-le-Marmion - 3e liasse -
Présentation pour vérification à Charles Connat lieutenant général en la vicomté de Falaise par dom Denis abbé moderne, de Barbery, du bail fait en 1528 par Jean évêque d'Avlon abbé "ahtieque" de Barbery et le dit Denis a Jean Aubert sieur du lieu et Pierre de Ferrières sieur de Caillouë, des dîmes de Fontenay (1529). - Bail fait devant Jacques Duprey et Philippe Dulley tabellions au siège de Bretteville par dom Louis Menard abbé de Barbery et prieur de St Gilles près Pont-Audemer, Guillaume Grouet, prieur Charles Le Cornu sous prieur, Thomas Bourrien bailli, Robert Guiye, Lucas Yon, Pierre Bothere Jean Delahaye, Saturnin Turpin et Jean Boyon tous prêtres Maurice Davernes, Gilles de Montaigu, Guillaume Faillongne, et François de Phere, non prêtres, religieux, à Guillaume Lebret de leurs terres de Fontenay (1555). - Extrait du registre de Adrien Le Bourgeois et Jean Delaunay tabellions au siège de St Aignan de Cramesnil concernant le bail fait par Claude de Gobbé sieur de Surosne et de Vaux, stipulant les religieux de Barbery à Pierre Moncoq de la terre et sienne

de Fontenay (1580).- Extrait du registre de Charles Broquet et Thomas Ballière tabellions au siège de Bourneby concernant la caution par Jean Boullin bourgeois de Caen, de Guillaume Raul le jeune fermier de la dime et des terres de Fontenay (1611).- Bail devant Charles Esillart et Auguste Aubourg tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Pierre LeBlanc sieur du Raoullet maréchal des camps et armées du roi grand prévôt général de Normandie stipulant Dom Jacques Le Blanc du Raoullet abbé de Barbery, à Michel Caurechef des grosses dimes et maisons en dépendant (1613).- Transaction devant les mêmes entre dom. Jacques Le Blanc du Raoullet, abbé de Barbery et Jean Boullin bourgeois de Caen caution de Guillaume Raoul ex fermier de la dime, sur le proces d'entr'eux concernant les fermages dud. Raoul (1614).- Bail devant Georges Le Bourgeois et Robert Poullain tabellions au siège de St= Aignan de Cramesnil par Jean Ehuault prieur claustral stipulant Jacques Le Blanc du Raoullet aumônier ordinaire du roi, abbé commendataire de l'abbaye, à Jean Harel, des dîmes de Fontenay (1617).- Adjudication faite par Michel Daumesnil, écuyer sénéchal de l'abbaye en présence de dom Jean Ehuault abbé et Robert Poullain, tabellion, greffier à Michel Lancelin moyennant 1700 livres des grosses dîmes de Fontenay (1629).- Bail devant: Philippe Besnard et Charles Broque tabellions au siège de Bourneby par dom Etienne Lefebvre l'un des religieux de l'abbaye et curé de Barbery à Charles Docaigne des

terres qu'il a droit sur la dîme de Fontenay (1630).- Charles Dutron tabellion au siège de Moulines et Gasin Ozeur aussi tabellion pris pour adjoint par dom Louis Guinet, abbé, à Michel Lancelin de la ferme des grosses dîmes (1639).- Le dit Charles Dutron et Gratien Morel son adjoint, par dom Louis Guinet, abbé, aud. Lancelin de lad. ferme (1648).- Jean Ancelin et Jacques Ledanois tabellions au siège de Vaucelles de Caen par dom Louis Guinet abbé, aud. Lancelin, de lad dite ferme (1655).- Philippe Hébert et Louis Fresnel tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par dom Nicolas Le Gredois, abbé, aud. Lancelin de lad. ferme (1660).- François Langeois et Pierre Jeanne tabellions au siège de Tournebu, par le même, à Thomas et François Martin père et fils de toutes les terres de l'abbaye sises à Fontenay (1675).- Louis Fresnel notaire au siège de Bretteville-sur-Laize et Pierre Jeanne aussi notaire pris pour adjoint, par dom Etienne Dailly procureur de l'abbaye et Jacques Lemercier économe, à Charles Guillebert fils Jean, des grosses dîmes (1679).- Charles Henry notaire pour les paroisses de St André de Fontenay, Etavaux &a et Jean Chouquet notaire à Clinchamps pris pour adjoint, par François Eude stipulant Jacques Lemercier bourgeois de Paris économe du revenu temporel de l'abbaye et Gilles Clément commis à la recette du tiers des économats, du consentement de dom Etienne Dailly sous prieur et dom Augustin Fromond célérier à Charles Guillebert fils Jean, de la ferme de l'abbaye (1682).-

Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé-sur-Orne et Jacques Bourget ex sergent pris pour adjoint par Pierre du Poisson abbé et dom Augustin Fromont sous prieur à Charles Guilbert, de la ferme de l'abbaye (1712). - Thomas André de Parfouru notaire à St-Silvain par Pierre du Poisson, abbé et dom Pierre Le Borgne procureur à Louis Le Roy, marchand laboureur, de la ferme de l'abbaye (1723). - Tennegy Agusset notaire au siège de Bournebu par Louis Daudericq de Lastour, abbé, à Françoise Faucon veuve de Louis Le Roy et à Louis Jacques Alexandre son fils, de la ferme de l'abbaye (1732). - Exupère Pagny notaire au siège de Fresney-le-Puceux par dom Nicolas Lambelin, abbé, et dom François Pierre Leborgne procureur, à Jean Baptiste Moulin et Robert Duhamel, de la ferme de la grosse dîme (1734). - François Ponche notaire au siège de Bretteville-sur-Laize, par les mêmes, à Claude Piéplu de la ferme de la grosse dîme (1749). - Le même, par Bernard de Cairon et dom Michel Nicolle procureur receveur de l'abbaye, aud. Piéplu de lad. ferme (1758). - Nicolas Lenormand notaire au bourg de Bretteville-sur-Laize, par le même, au d. Piéplu de lad. ferme (1769). -

H. 1615. (Liasse.)— 1 pièce parchemin, 8 pièces papier.

1724-1737.- Fontenay-le-Marmion.- 3e liasse.-
Déclaration donnée par les religieux de Barbery, à Louis Leroy fermier, de la dîme et terre en dépendant à eux appartenant (1724).- Signification faite à la requête des religieux de Barbery par Philippe Bompain prévôt, à Claude Guilbert conseiller du roi élu en l'élection de Caen et officier en l'hôtel de la monnaie dud. Caen d'une sentence de réunion de divers biens faute de devoirs rendus (1725).- Copies d'extraits de pièces de 1563 à 1664 prises sur les originaux étant au chartier, en présence de Pierre Leborgne procureur et receveur de l'abbaye et certifiés par Goubin greffier ordinaire des fiefs et seigneurie de Barbery (1726).- Déclaration faite par Jeanne Canon veuve de Jean Lancelin tutrice de ses enfants aux religieux de Barbery des biens qu'elle possède à Fontenay (1729).- Ordonnance de Noël Alexandre de Baudry écuyer sieur de Balzac, sénéchal des fiefs et seigneurie de Barbery, assisté de François Ponche notaire, greffier, rendue à la requisition de Nicolas Lambelin, abbé, et portant réunion de divers biens faute de devoirs rendus (1737).

H. 1616. (Liasse.) - 14 pièces papier.
1680-1681 - Fontenay-le-Marmion - 4e liasse
.- Procédure entre les religieux de Barbery et Jean Lecointe marchand bourgeois de Caen, Charles Crestien et Claude Lancelin, concernant la possession de 1/2 acre de terre sujette en 5 petits boisseaux d'orge, 2 poules et 5 oeufs de rentes.

H. 1617. (Cahier) - Moyen format, 8 feuillets papier, 1 pièce papier
1619-1669 - Fontenay-le-Marmion - 5e liasse
.- Etat de distribution des deniers provenant des biens de feu Guillaume Binet, Raoul et Jean Binet ses frères, faite par Jean Hallet, écuyer, sieur des Douaires vicomte et maire de Falaise en présence de Georges Collet, Roland Blanchard, écuyers, lieutenant général et particulier, Jean Le Héricy, Guillaume Labbé, Adam Le Bigot, Charles Deraynes écuyers conseillers assesseurs Henry Le Prévot, Pierre Le Normand, Mathieu Le Rond, Jacques Bellier, Philippe Dupont, Alexandre Edouard, Guillaume Lesage, Alexis Bodard, Robert Piel, Emond Bellanger, Mathieu Graindorge Pierre Pinson et Guillaume Le Brunet écuyers avocats assistants, (1619) Couvert de fragment de manuscrit
.- Extrait du registre du greffe de la vicomté de Falaise concernant le jugement rendu par François de Guerville écuyer sieur de Guerville vicomte et maire de Falaise, Alexandre Fouasse, lieutenant général, Odot Philippe, Jacques Le Soudier, Jean Jamet conseillers et François du Buisson greffier, de la tenure

des rentes seigneuriales et 13ème prétendus par les religieux de Barbery, Robert d'Aché écuyer sieur de Bretteville, de Jessé Graindorge sieur de Rochemer, des héritages décrétés sur Pierre Binet par Noël Lecointe bourgeois de Caen (1669).

H. 1618. (Liasse.) – 1 pièce parchemin, 5 pièces papier 1609-1745. – Fontenay-le-Marmion. – 6ème liasse. – Vente devant Philippe Lemercier et Pierre Le Danois tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Guillaume Deschamps bourgeois de Caen, à Guérin Lislais aussi bourgeois de Vaucelles de Caen, de 3 pièces de terre (1609). – Mathieu de la Londe et Michel Lesueur tabellions à Caen, par Thomas Relin sieur du Fresne bourgeois de Caen à Gilles Clément sieur du Marmion et bourgeois de Caen de pièces de terre (1623). – Extrait du registre de feu Robert Foulain tabellion au siège de St-Aignan de Cramesnil concernant la reconnaissance par Isaïe Le Bourgeois, chirurgien, bourgeois de Caen et Catherine d'Ange femme séparée de biens de Jean Le Bret, de la pose de devises et bais entre leurs propriété (1630). – Echange devant Thomas André de Parfouru écuyer notaire à St-Lô, entre Jean François Carpentier écuyer sieur de la Brilerie stipulant Louis de Regnier marquis de Guerchy lieutenant général des armées du roi, châtelain de Bretteville-sur-Laize, vicomte de Fontenay-le-Marmion, seigneur et patron de Fresney-le-Puceux, Ouilly, Caillouet, Cintheaux, Boulon, Lignon &c et Claude Guilbert conseiller

du roi élu à Caen, de pièces de terre sise à Fontenay (1723). - Procédure au bailliage de Caen devant Jacques Charles Gohier de Jumilly écuyer, lieutenant général civil et criminel, entre les religieux de Barbery et Claude Guilbert élu à Caen concernant la réparation de dommages causés par le d. Guilbert (1727). - Dépôt fait chez Charles Le Gentil, notaire, par Denis Le Roy et Jeanne Guerel son épouse, marchand à Caen et François Erbutien huissier en l'amirauté dud. Caen d'un contrat de vente fait entr'eux, de biens sis à Fresney-le-Puceux et à Fontenay-le-Marmion (1745).

H. 1619. (Liasse.) - 5 pièces, ~~parchemin~~ papier; 18 pièces papier ~~parchemin~~. 1397-1774 - Fontenay-le-Marmion - 7e liasse. - Fieffe devant: Anquetil tabellion sous Nicolas Hebudin, garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise, par Jean Brière à Robert Le Roux, d'un hébergement moyennant 7 boisseaux d'orge (1397). - Thomas de Bray, clerc, tabellion sous Roger Le Boutier vicomte de St-Sylvain, garde du scel des obligations de la dite vicomté par Jean Oresme, de Laize, à Thomas Bernard de l'acre de terre moyennant 12 sols de rente (1427 v.s). - Cession faite devant Jean Le Sénéchal et Jean Villequint tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize et Fournebu par Jean de Garsalle religieux de Barbery à Jean et Raoul Fouques de tous les biens de feu Simon Benard (1484). - Echange devant Jean Le Sénéchal et Charles Turpin tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize entre Jean Gouet et Michel Dujardin de pièces de

terre (1492.V.o). - Extrait de registre de: Michel Eustain et Michel Marie tabellions au siège de St Ouignan de Cramesnil concernant la vente faite pao Pierre Monoq à Guillaume Belin seigneur de Fresné et bourgeois de Caen de 3 pièces de terre (1585). - Auguste Auboug et Guillaume Bruel tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize concernant la vente pav Paul Binet à Michel Bourrechef, d'une pièce de terre (1611). - Du tabellionage de Vaucelles de Caen, devant François Hamard tabellions concernant la vente pav Jacques Desmeulles à Gilles Clément sieur de Harmion de ½ aire de terre (1424). - Vente devant Auguste Auboug et Daniel Eustain, tabellions au siège de Bretteville par Jean Bonard bourgeois de Caen à Julien Pelfresne curé de Fontenay de ¼ de 5 vergées de terre (1628). - Vente devant de la Londe et Lesueur tabellion à Caen pav Guillaume Allain et Marguerite Helin sa femme fille et héritière de Philippe Helin bourgeois de Caen, à Pierre Le Bourgeois chirurgien bourgeois de Caen, de pièces de terre (1645). - Extrait d'un mémoire des terres du fief de Fontenay pav ordre du ténement suivant le dernier gage pleds justifiés par les anciens titres aux gages pleds de 1683 - Extrait des pleds des fiefs terres et seigneuries de Fontenay tenus pav Julien Dosanne sieur de Blanchardière, élu à Falaise, en présence de dom Guillaume Davoc, prieur de Barbery, Guilbert Jermiev receveur de la dite seigneurie et de Louis Heuzé, procureur au bailliage, greffier ordinaire,

concernant La présentation de titres de ténements (1717).- Vente devant Pierre Fontaine notaire au siège d'Amayé-sur-Orne par Louis Lefeleure à Marie Lefebvre l'une de ses filles veuve de Louis Chauvet de ½ acre de terre (1721).- Cession Faite devant Exupère Pagny notaire au siège de Fresné-le-Puceux par Jean Dani époux de Elisabeth Hue à Jacques Binet fils Blaise de ½ 5 vergées de terre mesure de Fontenay (1726).- Tierce Devant Exupère Pagny notaire au siège d'Amayé-sur-Orne, par Nicolas et Augustin Guilbert frères bourgeois de Caen à Michel Grouet, de maisons cour et jardins et pièces de terre (1748).- Vente devant: Guillaume Fontaine et François Le Danois notaires à Caen par Louis Foubert à Charles Hellain bourgeois de Caen, de 4 acres de terre (1758).- Jacques Diguet notaire, à Noyers, par Jean François Lucas à Louis Gouget de partie de maison à Fontenay (1767).- Jacques Le Brethon notaire au siège de Fresné-le-Puceux par les frères Le Roy bourgeois de Caen, à Bernard Nicolas Lefebvre, de l'enclos nommé, l'Oseraie, pré Combelaine (1774).

H. 1620. (Liasse) - 7 pièces parchemin. 1 p papier.
1335-1685 - Fontenay-le-Marmion - 8e liasse
.- Vente devant Henri Muler, clerc tabellion, sous Guillaume Berenger, garde du scel de la vicomté de Falaise par Raoul Legier aux religieux de Barberg, de 2 pièces de terre (1335).- Autre rendu audt. religieux par: Pierre Roussel de 4 pièces de terre (1518 v.s) Jean Rouxel, de 4 pièces de terre (1583).-

Aveu rendu ; à Jacques Leblanc Du Roullet aumônier ordinaire du roi, abbé de Barbery et aux religieux de l'abbaye par Charles et Pierre Roussel et Robert Fouques héritier de Marguerite Roussel sa mère, de pièces de terre (1616). - Aux religieux de Barbery par Charles Roussel bourgeois de Caen, de 6 vergées de terre (1624). - Fiefffe devant le notaire de St Aignan de Cramesnil par François de la Fresnaye écuyer sieur et patron de St Aignan-de-Cramesnil Rocquancourt et Secqueville-la-Campagne à Jean Couvrechef de ½ 5 vergées de terre (1648). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Couvrechef, de maison et pièces de terre (1685).

H. 1621. (Liasse.) - 3 pièces papier.

1734 - Fontenay-le-Marmion - 9e liasse. - Requête adressée au bailli de Caen par les religieux de Barbery, pour être autorisés de poursuivre la veuve et héritiers Louis Le Roy pour paiement de fermages - transacts entre les dits religieux et lad. veuve et héritiers sur le procès d'entr'eux pendant en la juridiction des privilèges de l'Université de Caen.

H. 1622. (Liasse.) - 9 pièces parchemin; 4 pièces papier.

1411-1772 - Fontenay-le-Marmion - 10e liasse - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Richard Seigneurie, d'une maison avec jardin (1410 v. s.). - Vente par Guillemette veuve de Jean Eudes à Henry Cosse de

vergée 1/2 de terre (1476).- Extrait des plets de la seigneurie de Fontenay tenus par Balthazar Fleury concernant la déclaration à faire par Georges Chérel de ses biens relevant de la dite seigneurie (1558).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par François de Launay de 3 vergées de terre (1568).- Jean de Bures curé de Fontenay de 3 vergées de terre (1670).- Louise Lecointe veuve de François de Caen par acquet de Jean Lecointe son frère, héritier de Noël Lecointe son oncle, de 3 vergées de terre (1697).- Guillaume Capin et Jacques Binet de 5 vergées de terre (1736).- Vente devant : Florent Lequesne et François Boullin notaires à Caen par Jacques Hatheut fils de feu Jacques et de Marie Anne Hélin, à Jean Charles de la Motte, marchand à Vaucelles de Caen, de 3 pièces de terre (1739).- Exupère Pagny notaire à Fresné-le-Puceux par Georges Lefebure à Jacques Paris de 2 acres de terre (1739).- Procès verbal de prise de possession de 1/2 acre de terre part François Crébutien, huissier, en présence du procureur de l'abbaye de Barbery et de Etienne Harivel, Pierre Poret témoins, en vertu d'une sentence rendue par Hébert de Garentière sénéchal, François Chauvet et ses frères, Laute de devoirs rendus (1747).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Marie Anne Jacqueline Dupont veuve de Charles Lefebure de 1/2 acre de terre (1772).

H. 1623. (Liasse.) - 2 pièces parchemin; 4 pièces papier.

1685-1743 - Fontenay-le-Marmion - 11e liasse - Aveu rendu aux religieux de Barbery, par Jacques Ancelin bourgeois de Caen de 3 vergées de terre (1685). - Copie pap extrait des pleds de la seigneurie de Fontenay tenus par Philippe Hébert de Garancière sénéchal, concernant la reunion des biens à la dite seigneurie faute de devoirs rendus en 1724 et signifiée aux détenteurs desd. biens (1730) - Reconnaissance devant Jean de Descorille tabellion au siège de Bretteville par Mathieu Lenepveu de la fieffe à lui faite par les religieuse de Barbery de vergée ½ de terre (1724). - Aveu rendu à Nicolas Lamblin abbé de Barbery par Jacques Letainturier de ½ acre de terre (1743).

H. 1624. (Liasse.) - 2 pièces parchemin; 6 pièces papier.

1484 - 1724 - Fontenay-le-Marmion - 12e liasse. - Mémoire indiquant qu'en 1484, les religieux de Barbery donnèrent en fieffe à Jean Pépin quelques pièces de terre pour 30 sols 1 chapon 2 deniers et 15 œufs de rente 2e. - Mémoire des contrats faisant mention des rentes appartenant aux religieux de Barbery passés devant Michel Toustain tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize (1562-1614) - Déclaration faite Michel Ancelin fermier des religieux de Barbery de leurs biens sis à Fontenay (1664). - Publications faites par Philippe Dompain prévôt des fief, terre et

seigneurie de Fontenay à la requête de Pierre Le Borgne procureur et receveur de l'abbaye de Barbery de la sentence portant réunion de biens à la dite seigneurie faute de devoirs rendus (1724).- Ordonnance de Philippe Hébert de Garencière avocat au bailliage et vicomté de Falaise sénéchal de la seigneurie de Fontenay assisté de Gilles Douverne La Chapelle, sergent, Stipulant le greffier ordinaire portant à la réquisition de Pierre Le Borgne procureur et receveur de l'abbaye, réunion à la dite seigneurie de biens faute de devoirs rendus (1724).

H. 1625. (Liasse).- 19 pièces parchemin; 16 pièces papier.

1396-1736- Fontenay-le-Marmion- 13e Liasse.- Énoncement Jean et Robin Seigneurie.- Reconnaissance devant: Geoffroy Angevil clerc tabellion sous Nicolas Houdin garde du scel des obligations de Falaise, par Jean Seigneurie, aux religieux de Barbery de 5 sols de rente (1396).- Colin de Vernay tabellion à Caen pour Etienne Aubeo de la fieffe à lui faite par Robert Delafosse valet de chambre du roi de 5 vergées de terre (1411).- Le même pour led. Aubert de la vente faite aud. Robert Delafosse de 6 livres 15 sols de rente (1411).- Jean Le Briant tabellion à Caen par Robert Seigneurie de la fieffe à lui faite par Pierre Seigneurie fils Jean de maisons et pièces de terre (1451).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Lemarinier de 3 vergées de terre (1455).- Echange devant

Samson Camail et Robert Le Briant tabellions à Caen, entre dom Jean de Garsalle bailli de l'abbaye de Barbery à Jean Falaise bourgeois de Caen, de 6 boisseaux d'orge de rente contre 10 sols de rente (1473). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Robin Seigneurie, de maison avec jardin (1476). - Translation devant Jacques Ledanois et Jean Anselin tabellions au siège de Vaucelles de Caen, entre Charles Dieuavant et Pierre Ledain débiteur d'arrérages de rente, sur la saisie de ses biens (1655). - Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Jean Blondel écuyer, seigneur, chatelain et patron de Eilly lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Caen, entre Robert Daché écuyer sieur de Bretteville et les religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Dailly et Charles Dieuavant concernant le paiement de dépenses adjugés aux dits religieux (1656). - Procédure au bailliage de Caen devant Jacques Pennier écuyer sieur d'Angerville ancien conseiller, entre les religieux de Barbery et Charles Dieuavant concernant la tenure et 13e d'une portion de terre par lui acquise de Michel Ledain fils Pierre (1660). - Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Nicolas du Moustier, écuyer, sieur de la Motte, lieutenant général au bailliage de Caen, entre les religieux de Barbery et Robert Daché sieur de Bretteville, concernant la tenure d'une pièce de terre (1675). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Pierre Doyyère et Anne Macé, sa femme, en précédent, veuve de

Jacques Diavaud fils et héritier de Charles Diavaud bourgeois de Vaucelles de Caen, du ténement seigneurie, contenant ½ vergée de terre (1685).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Trésney-le-Fuceux, par Jessé et Jacques Graindorge sieur de Hellot et de Cheux frères bourgeois de Caen, de 3 vergées de terre (1707).- Aveux rendus aux religieux de Barbery par Etienne Harivel et Jacques Vauquelin de pièces de terre (1724).- Déclaration faite aux religieux de Barbery par Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert élu à Caen et officier de la monnaie de ladite ville, du tenement que fut Jean Seigneurie contenant ½ vergée de terre (1730).- Extrait d'un aveu rendu par Pierre Lancelin, de 3 vergées de terre (1736).-

H. 1626. (Liasse.)- 3 pièces parchemin; 27 pièces papier.

1685-1739- Fontenay-le-Marmion- 14e liasse. Ténement Raoul Benard- Extrait du cahier des pleds de la terre et seigneurie de Fontenay, devant Nicolas de Lange sieur de la Bourdonnière sénéchal, en présence de dom Augustin Fromont, procureur et de Gaspard Lesecq greffier ordinaire concernant la réunion à la dite seigneurie de divers biens faute de devoirs rendus (1685).- Extrait du registre de feu Pierre Fontaine notaire à Clinchamps concernant la vente faite par Etienne Bidet bourgeois de Caen, à Charles Guilbert, de 6 vergées de terre (1696).- Déclaration passée devant de la Haye et Gonard notaires à Caen par

Marie Suzanne Radot et Catherine Radot sa sœur que les biens par elles vendus en 1697 à Louis Graindorge relevent du fief Raoul Benard, des religieux de Barbery (1705).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresné-le-Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieur de Hellot et de Cheux, frères bourgeois de Caen, aux religieux de Barbery, de 5 vergées de terre, au droit de dlle de Lambusche (1707).- Aveu de Charles Guilbert de 3 vergées de terre (1714).- Déclaration faite par Jeanne Canot veuve de Jean Arcelin de ses biens relevant de la seigneurie de Fontenay (1729).- Madeleine Godet veuve de Claude Guilbert conseiller du roi et élu à Caen aux religieux de Barbery de 6 acres 2 vergées 1/2 de terre (1730).- Procédure du bailliage de Caen entre les dits religieux et la dite veuve et les héritiers de Caumont, approchés, concernant la gestion du beau père de la dite veuve, fermier de l'abbaye pendant 4 ans (1733-1734).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Julien Lancelin fils coheritier de Jacques fils Michel de une vergée 1/2 de terre (1739).

H. 1627. (Liasse.)- 10 pièces parchemin, 2 pièces papier.

1398-1772- Fontenay-le-Marmion - 15e liasse.- Tenement Jean Gaugain et Thomas Raoul- Reconnaissance devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houdin clerc garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise, par Thomas Raoul, aux religieux

de Barbery, de 4 sols de rente (1397 v.s).- Aveu rendu aux d. religieux par led. Raoul d'un hébergement par lui tenu en fieffe (1408).- Jean Guérin, de ½ quartier de terre (1455 v.s).- Fieffe devant Jean Le Sénéchal tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize, par les religieux de Barbery à Michel Seigneurie des biens fieffés à feu Colas Seigneurie (1455).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillaume Seigneurie aux pleds de la seigneurie de Fontenay, devant Guillaume Eibout lieutenant du sénéchal, de pièces de terre et jardin (1466 v.s).- Aveu rendu aux pleds de la seigneurie de Fontenay devant Pierre Férant sénéchal par Jean Dujardin de pièces de terre (1469).- Aveu rendu aux religieux par: Jean Le Roy de pièces de terre (1486 v.s).- Par Guillaume Gaugain fils Jean d'une maison avec jardin (1583).- Jean Gaugain fils Raollet de ½ vergée de terre (1583).- Philippe Gaugain fils et héritier de Guillaume Gaugain le jeune pour lui et Charles Gaugain son fils de vergée de terre avec maison (1604).- Extrait du cahier des pleds de la terre et seigneurie de Fontenay tenus par Michel Daumesnil sénéchal assisté de Georges Le Bourgeois tabellion, pris pour greffier, concernant la reconnaissance par Philippe Gaugain en présence de Paul Dujardin, fermier, de 7 livres 10 sols de rente (1619).- Aveu rendu à Gilles Clément sieur de Harmion, Jacques, Ancelin d'une maison, grange et jardin (1627).- Lettres de Lespommerez Ancelin au père Augustin

religieux de Barbery, concernant un procès entr'eux (1687).- Accord entre dom Augustin Fromont et le dit Ancelin sur le dit procès (1687).- Signification faite par Sigismond Ledars huissier à la requête des religieux de Barbery à Jean Lancelin bourgeois de Caen, d'un billet par lui souscrit, avec sommation de se présenter devant de la Blanchardière avocat à Falaise pour répondre sur sa protestation (1692).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jacques Lefebure laboureur au droit par acquet de Jacques Jean Legras seul héritier de Madeleine Lancelin de 1 vergée 15 perches de terre (1772).

H. 1628. (Liasse.)- 11 pièces parchemin, 13 pièces papier.

1448- 1736- Fontenay-le-Marmion - 16e liasse- Tenement Colin Seigneurie- Donation devant Raoul Tesnière clerc tabellion au siège de Bretteville-sur Laize et Bournebu par Jean Le Gascoing aux religieux de Barbery, d'une portion de masurage et terre nommée les cours Bonnart (1448).- Extrait des pleds du fief terre et seigneurie de Fontenay tenus par Jean du Bar sénéchal, concernant l'aveu rendu par Robin Seigneurie de pièces de terre (1460 v.s).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Michel Seigneurie de pièces de terre (1461).- Cession faite devant Jean Le Sénéchal et Jean du Vay tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Jean Rouxel, aux obits de l'église de Fontenay de 3 vergées de terre à charge

de services religieux (1462).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillaume Seigneurie de pièces de terre (1466 v. s).- Etat de distribution faite par Pierre Le Porchier écuyer lieutenant général du vicomté de Falaise des deniers provenant du décret des biens de Michel et Guillaume Seigneurie pour paiement d'arrérages de rente (1511).- Etat donné par les religieux de Barbery aux dlles Cadot, des terres de leurs mouvances, par eux réclamées (1699).- Procédure au bailliage de Falaise devant Alexandre Fouasse écuyer sieur de Noirville lieutenant général civil et criminel du vicomté dud. lieu, entre Marie Suzanne et Catherine Cadot, héritières en partie de Claude d'Aché, écuyer, sieur de Rouveron et les religieux de Barbery, concernant la réunion faite par les dits religieux de vergée ½ de terre qui fut à de St Germain (1699).- Déclaration faite par Claude Ancelin bourgeois de Caen, aux religieux de Barbery des biens mouvants de la seigneurie de Fontenay (1700).- Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé régulier de Barbery par Claude Ancelin bourgeois de Caen, de pièces de terre sous le tènement Colin Le Michel Seigneurie (1702).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Trevey-le-Pucey, par Jessé et Jacques Graindorge sieur du Hallot et de Cheux, aux religieux de Barbery, de 3 vergées de terre (1707).- Déclaration faite par Jeanne Canon veuve de Jean Ancelin fils Jacques tutrice de ses enfants aux religieux de Barbery de biens relevant

de leur seigneurie de Fontenay (1728). - Aveu rendu auxd. religieux stipulés par dom Nicolas Lamblin abbé régulier, par Pierre Lancelin, fils Jean de 6 vergées de terre (1736).

H. 1629. (Liasse.) - 12 pièces parchemin; 7 pièces papier.

XIIe s. - 1783 - Fontenay-le-Marmion - 17e liasse. - Fieffe sans date de Robert Marmion, à Robert Marmion, son fils et de sa femme Philippe, du tènement qu'il eut de Gilbert de Gaut, « scilicet Wintrincham, » etc. « Hus Estibus, Rad. fil. Rad., Rob de Grend., Willelmo Le Daneis, Henrico de Martenvilla, Willelmo de Ardena, Henrico de Cailli, » etc.; et copies de Chartes de Robert Marmion, de Jean Elin, de Fontenay d'Etienne d'Ifs, prêtre, et de Robert Clément, pour Barbery (Cf supra). - Reconnaissance devant le bailli de Caen par Jean Marmion, écuyer, de Bretteville-sur-Laize, aux religieux de Barbery de 7 septiers d'orge à la mesure de Fontenay (1293. lundi après la Chandeleur). - Vente devant: Guillaume du Teil garde du scel des obligations de Caen par Robert Potier auxd. religieux de 7 boisseaux d'orge (1336). - Jean Moulinier clerc commis sous Guillaume du Teil garde du scel des obligations de la vicomté de Caen, et Jean Moulinier, de lui commis, par Jean Otier dit Caroynt, de St Germain du Chemin, aux religieux d'une mine d'orge à la mesure de Fontenay (1336). - Donation devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion sous Nicolas Houdin clerc garde du scel des obligations de la vicomté

de Falaise par : Michel Cosse tuteur des enfants de feu Henry Cosse son frère, auxd. religieux de 3 vergées de terre, à charge de services religieux (1400). - Thomas Brion et sa femme auxd. religieux de 20 sols de rente (1401). - Ordonnance de Richard Bertin Lieutenant de Gérard seigneur d'Espay, écuyer, bailli de Caen, envoyant lesd. religieux, en possession de 4 vergées de terre, réclamées par Colin Daignaulx (1414). - Mandement de Jean, sire de Montenay et de Garencières vicomte de Fauguernon et de Fontenay-le-Marmion, à Raoul Cesnière son receveur de la vicomté de Fontenay de payer aux religieux de Barbery, de 4 septiers d'orge qu'ils ont droit de prendre sur le moulin de « Noay » (1458 v.s.). - Echange devant Louis Fremel et Charles Henry tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize entre Nicolas Le Gruedois, abbé, Pierre Desmonts sous prieur, Olivier de Martimbosq, Jacques Granderie, Jean de la Croix, Bernard Pellevé, Etienne Dailly, Louis de Meslibus, Charles Le Malcrier, Christophe Darnois et François Bonnoult religieux de Barbery et Philippe Clément conseiller du roi et trésorier des finances seigneur et patron de Bourgeaubille et sieur du fief de Marmion, de pièces de terre (1665). - Bail fait devant André de Parfouru, écuyer, notaire, au siège de St-Agnan de Cramesnil par Louis de Regnier marquis de Guerchy lieutenant général des armées du roi, à Michel Rivière du

Four banal de Fontenay-le-Marmion avec ses dépendances (1715). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Desloges l'aîné, de 3 quartiers de terre avec maison et jardin (1737). - Transaction devant Nicolas Lenormand notaire au siège de Bretteville-sur-Laize, entre Bernard de Cairon abbé régulier de Barbery, dom Michel Nicole procureur receveur de l'abbaye et François de St Martin bourgeois de Caen stipulant Jean Charles de Montazet abbé, commendataire de l'abbaye de St Etienne de Fontenay, concernant une rente de 50 boisseaux de blé (1783).

H. 1630. (Liasse.) - 7 pièces parchemin; 7 pièces papier.

1583-1737. Fontenay-le-Marmion. - 18e liasse. - Tènement Jean Thorel. - Déclaration faite aux religieux de Barbery par Marc Gosse Auteur de l'enfant mineur de feu Guillaume Gosse, de maison, jardin et pièces de terre (1583). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Marc Gosse fils Romain et Jean Moncoq à cause de sa femme fille et héritière de Guillaume Gosse, d'une maison avec jardin (1593). - Charles Thorel fils Guillaume, Nicolas Lancelin, à cause de sa femme fille et seule héritière de Jean Thorel fils Philippe, Marin Gosse fils Marc pour lui et ses frères, Julien Pelfresne prêtre au droit de Jean Louvel, au droit de Jean Moncoq de pièces de terre (1629). - Raulin Morin

de 5 acres de terre (1683). - Jean Lancelin curé de St Martin de Fontenay héritier de Jacques Lancelin bourgeois de Caen, de 5 acres ½ de terre (1726). - Michel Lancelin fils Jacques de 3 vergées de terre (1729). - Julien Lancelin de 3 vergées ½ de rente (1730). - A dom Nicolas Lambelin abbé et aux religieux du Barbery par Nicolas Lucas par acquêt de Nicolas Morin (1737). -

H. 1631. (Liasse.) - 22 pièces parchemin; 16 pièces papier.

1452 - 1736 - Fontenay - le - Marmion - 19e liasse - Ténements Jean Dujardin l'aîné et le jeune. - Reconnaissance devant Raoul Tesnière clerc tabellion, à Bretteville - sur - Laize et Tournebu, par Jean Dujardin de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery d'une maison avec jardin (1452). - Aveu rendu aux d. religieux par Jean Dujardin de pièces de terre (1455 v. s). - Aveu rendu aux pleds des fief, terre et seigneurie de Fontenay tenus par Jean Dubar, sénéchal, par Jean Dujardin de pièces de terre (1461). - Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Jean Davois tabellions pour le siège de Bretteville - sur - Laize par Jean Dujardin de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery d'une maison avec jardin et pièces de terre (1462 v. s). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Colin Dujardin de pièces de terre avec maison et jardin (1477). - Aveu rendu aux pleds de la seigneurie de Fontenay tenus par Léonard

de la Rue, sénéchal par Gervais et Michel Dujardin, de maison, jardin et pièces de terre (1499).- Adjudication devant Pierre Le Porchier, écuyer lieutenant général de Guillaume de Bissipart chambellan du roi, vicomte de Falaise, aux pleds des sergenteries de Bretteville-sur-Laize et Fournebu, des biens décrétés sur Philippe Dujardin, à dom Thomas Baron pour les religieux de Barbery (1507 v.s).- Distribution par le d. Leporchier, des deniers provenant de lad. adjudication (1508).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Noel et Guillaume Dujardin frères et héritiers de feu Cyprien Dujardin, de 3 vergées de terre (1566).- Echange devant Pierre de Perrières et Guillaume Poret tabellions au siège de Bretteville entre Jean et Noël Dujardin frères de pièces de terre (1568).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Jean, Guillaume et Jacques Dujardin, de pièces de terre (1583).- Pierre Luard pour lui et Roberte sa femme fille et héritière de Noël Dujardin, d'une maison avec jardin et pièces de terre (1596).- Michel Luard pour lui et ses frères héritiers à cause de leur mère de Noël Dujardin, représentant Jean Dujardin, héritier, à cause de sa femme Jean Martin Jean Clément fils Raoullet, Michel Courrechy de Jean Gangain fils Guillaume représentant Guillaume Dujardin et Baptiste Duprey écuyer, de maisons, jardins et pièces de terre (1617).- Vente devant Georges Le bourgeois et Michel Marie tabellions

au siège de St Aignan de Cramesnil par Jean Martin à Jean Meuble de une vergée de terre (1619).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Pierre Le Bourgeois chirurgien à Caen fils de Isaïe Le Bourgeois de pièces de terre (1694).- Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé régulier et aux religieux de Barbery par Etienne d'Audane marchand bourgeois de Caen de 11 vergées de terre (1701).- Aux mêmes par Jean Le Roy syndic de Fresney-le-Puceux, par acquêt dud. d'Audasne de 11 vergées de terre (1714).- Aux religieux de Barbery par Claude Guilbert conseiller du roi, élu, et officier en l'hotel de la monnaie de la ville de Caen de 5 quartiers de terre (1725).- Aux mêmes par Marie Anne Ellin fille de feu Marin Ellin au droit de Philippe Clément sieur de Bourgeauville de 5 vergées de terre (1728).- Déclaration faite par Jeanne Canon veuve de Jean Anselin tutrice de ses enfants, aux d. religieux de une vergée ½ de terre (1729).- Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert élu à Caen, aux d. religieux de 5 vergées de terre (1730).- Aveu rendu à dom Nicolas Jamblin abbé régulier et aux religieux de Barbery, par Jean et Daniel Lancelin fils et héritiers de Daniel Lancelin sieur des Pommerayes, bourgeois de Caen, d'une maison avec jardin (1735).

H. 1632. (Liasse.) – 13 pièces parchemin; 9 pièces papier.

1480 – 1751 – Fontenay-le-Marmion. – 20e liasse. – Énément Olivier Sévestre. – Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Thomas Larsonneur tabellions au siège de St Silvin et le Thuit par Jean Sévestre, de fieffe à lui faite par les religieux (1480 v.s.). – Transaction devant Robert Le Briant et Jean de la Lande tabellions à Caen entre Jean Parisy bourgeois de Caen et les religieux de Barbery, concernant la possession de 3 pièces de terre (1490). – Etat de distribution faite par Jacques Desbuas écuyer licencié en droit vicomte de Falaise des deniers provenant des biens de Robert Moncoq décrétés à la requête de Etienne Eudes prêtre, dans lequel sont compris les religieux de Barbery (1555 v.s.). – Aveu rendu aux d. religieux par Philippe et Jacques Sevestre frères de maison, jardin et pièces de terre (1567). – Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Thomas Larsonneur tabellions au siège de St Silvin par Jean Sevestre de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de pièces de terre (1577). – Transaction devant Henry Pourné et François de Launay tabellions au siège du Thuit entre Michel Couvreche et Guillaume Binet fermiers de la seigneurie de Fontenay et Robert Moncoq fils Jean bourgeois de Caen sur le procès d'entre eux pour paiement d'arrérages de rentes dus à lad. seigneurie (1611). – Vente devant Guillaume Binet et Auguste

Aubourg tabellions au siëge de Bretteville-sur-Laize par Jean Millois sieur de Monfillet bourgeois de Caen à Julien Pellefrene curé de Fontenay-le-Marmion, de maison, jardin et pièces de terre (1614).- Cession par avance de succession, devant Charles du Bron et Samuel de Launay tabellions au siège du Thuit par Robert Le Roy à Isaïe, Jean et François Le Roy ses fils de tous ses biens sis à Fontenay excepté une petite maison qu'il se réserve (1659).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Louis Leroux de pièces de terre (1674).- Jean Le Roy pour lui et ses enfants héritiers de Isaïe Le Roy, son frère, d'une maison et jardin (1682).- Déclaration faite ausd. religieux par Jacques Ancelin l'un des fils et héritiers de Michel Ancelin d'une maison avec jardin (1686).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney Le Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieurs du Hellot et de Cheux, frères, bourgeois de Caen, aux religieux de Barbery, de pièces de terre (1717).- Aveu rendu à Pierre du Poisson, abbé et aux religieux de Barbery par Jean Le Roy Syndic de Fresney-le-Puceux d'une maison, avec jardin (1714).- Aveu rendu aux d. religieux par Jacques Leroux de pièces de terre (1720).- Déclaration faite aussi d. religieux par Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert élu à Caen, de 3 acres 3 vergées de terre (1730).- Copie de l'échange fait en

1633 entre Philippe de la Cour et Pierre de St Jean avec Philippe de la Fresnaye sieur d'Ecajeul et Jean Le chevalier sieur de la rivière de pièces de terre, lad. copie collationnée à la requête de dom Pierre Le Borgne procureur de l'abbaye, par Exupère Pagny notaire au siège de Fresné-le-Puceux (1730). - Vente devant Charles Le Gentil notaire au siège de Fresné-le-Puceux par Pierre Lelarge sieur du pray marchand bourgeois de Caen à Thomas Damour aussi marchand bourgeois de Caen, de maisons, jardin, et pièces de terre (1743). - Sommation faite à la requête des religieux de Barbery par Jacques Rivière sergent, à Charles Hannoury détenteur des biens de Pierre Lelarge bourgeois de Caen, de payer les arrérages de rentes dus (1751).

H. 1633. (Liasse). - 20 pièces parchemin; 29 pièces papier, 1407-1729 - Fontenay-le-Marmion - 21e Liasse - Tènements Richard Colin et Philippot Desloges - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Robin du Val de 5 acres de terre (1407, 14 avril). - Reconnaissance devant Guillaume Candebec clerc juré et commis sous Pierre Valeren, tabellion à Caen par Robert du Val, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de 5 acres de terre (1423). - Semblable reconnaissance devant Jean Le Sénéchal tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize par Jean Chorel et Jeanne sa femme fille de feu Robert du Val (1461 v.s). - Extrait

des pleds de la seigneurie de Fontenay tenus par Jean Dubay sénéchal concernant la reconnaissance par Clérot Desloges de 5 acres de terre (1474).- Projet d'aveu du ténement Colin Desloges à rendre suivant la fieffe faite en 1488.- Procédure aux pleds de Fontenay tenus par Robert Daumesnil, sénéchal, entre dom Thomas Bacon, bailli de l'abbaye de Barbery et Jean Desloges pour paiement d'arrérages de rentes (1489).- Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Charles Turpin tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Jean Desloges l'aîné de la fieffe à lui faite par lesd. religieux de pièces de terre (1493).- Extrait des pleds de la seigneurie de Fontenay, tenus par Balthazar Fleury, sénéchal, concernant la reconnaissance par Jacques Binet et Guillaume Gaultier, de 2 2 sols 2 gelines de rente à cause du ténement Desloges (1563).- Vente devant Michel Coustain et Michel Marin tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, par Robert Desloges à Robert Binet de pièces de terre (1575).- Extrait du registre du tabellionnage de Caen contenant la vente faite par Robert Binet à Jacques Desloges de pièces de terre (1585).- Vente devant Pierre Dumoutier et Jean de Launay tabellions au siège de St Aignan de Cramesnil, par Robert Binet l'aîné à Jacques Dupray de 1 vergée 1/2 de terre (1587).- Extrait du registre de Guillaume Binet et Jacques Levavasseur, tabellions en la vicomté de Falaise, concernant

la vente faite par Marin Desloges à Jacques Duprey, vicomte de St Silvin et le Ernit, de 6 vergées de terre (1592).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Charles Desloges, de 6 vergées de terre (1613).- Aveu rendu à Jacques Le Blanc du Rollet, conseiller aumônier ordinaire du roi abbé commendataire et aux religieux de Barbery par Robert Einet de 5 acres de terre (1616).- Echange devant Jacques Thomas et François Surirey tabellions au siège du Bo, entre Jacques et Antoine Einet frères tant pour eux que pour Perine et Jeanne Leurs sœurs et Baptiste Duprey écuyer, sieur de St Vigor, de pièces de terre (1623).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Louis Graindorge sieur des fiefs de Hellot, Cheux et Goupillières de 5 acres de terre (1685).- Déclaration faite aux religieux de Barbery par Claude Ancelin de la terre de 5 vergées de terre (1686).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney-le-Puceux aux d. religieux par Jessé et Jacques Graindorge sieurs de Hellot et Cheux frères, bourgeois de Caen, de 5 acres de terre (1707).- Aveu rendu aux d. religieux par Daniel Dumont seigneur et patron de Rozel sieur des fiefs de Hellot et Goupillières, au droit à cause de son épouse de Jacques Graindorge prêtre de l'Oratoire à Caen fils et héritier de Louis Graindorge sieur desd. fiefs, de 5 acres de terre (1715).- Copie du contrat d'échange fait entre Daniel Ancelin sieur des Pommerayes bourgeois de Caen et Daniel Dumont sieur du

Rozel de pièces de terre (1726). - Sommation faite par Michel de Bayeux, huissier à Caen, à la requête des religieux de Barbery, à Daniel Dumont, sieur du Rozel représentant Daniel Lancelin des Pommeraies, de se présenter à jour fixé devant le sénéchal de la seigneurie, pour communiquer ses titres d'échange avec led. Lancelin (1729).

H. 1634. (Liasse.) - 3 pièces parchemin, 51 pièces papier.

1411-1725. - Fontenay-le-Marmion - 23e liasse. - Tènement Jouanne ou des Grouets - Reconnaissance devant Geoffroy Anquetil clerc tabellion au siège de Bretteville-sur-Laize par Jean Jouenne, aux religieux de Barbery, de 19 boisseaux d'orge à la mesure de Fontenay, 1 geline, 1 denier et 10 œufs de rente (1410 v. s.). - Extrait des registres de Adrien Le Bourgeois et Michel Marie tabellions au siège de St Aignan de Cramesnil concernant le choix des lots des biens de feu Jacques Grouet par Jacques, Marin et Guillaume ses fils (1596). - Défenses faites par Pierre André sergent, à la requête de Guillaume Binet ex fermier des religieux de Barbery, ayant obtenu condamnation d'arrérages de rente sur la veuve de Guillaume Belin sieur du Fresne, avec récompense sur Guillaume Grouet, écuyer et cohéritiers de Jacques Grouet, aud. Guillaume de ne payer less. arrérages qu'à lui (1615). - Vente devant Mathieu de la Londe et Michel Lesueur

tabellions à Caen par Laurent Graindorge sieur de Goupillières héritier de Guillaume Graindorge sieur de Fresné à Pierre et Jean Binet de 3 vergées de terre (1624).- Mandement de Hercule Vauquelin écuyer sieur des Yveteaux lieutenant général au premier huissier requis d'assigner à la requête de Michel Grouet, les religieux de Barbery pour donner la tenure de 3 pièces de terre à lui échues, afin d'éviter la demande de Gilles Clément sieur de Marmion des devoirs seigneuriaux (1626).- Extrait du registre du tabellionage de Vaucelles de Caen, concernant la vente faite par Charles et Antoine Grouet frères fils de feu Marin Grouet, à Jean Pellecerf le jeune bourgeois de Caen, de 3 pièces de tebre sise à Fontenay (1629).- Mandement de Michel Daumesnil écuyer, sénéchal de la seigneurie de Fontenay, au prévôt, d'assigner à la requête des religieux de Barbery, Jean Pellecerf élu prévôt de lad. seigneurie, pour recevoir la charge des rentes dues (1634).- Procédure aux assises de Falaise devant Charles de Bonnenfant écuyer sieur du Breuil lieutenant en la vicomté dud. lieu, entre les religieux de Barbery et Jacques Hugo, pour paiement de rente (1636).- Vente par Jean Dutrou sergent des récoltes saisies à la requête de l'abbé de Barbery, sur Robert Le Roy pour paiement d'arrérages de rente (1650).- Transaction devant Louis Fresnel et Pierre Lebret tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, entre les religieux de Barbery stipulés par dom Etienne Dailly et Jean Cronchon

et ses frères fermiers de Michel Gouet sur le procès d'entre eux pour paiement d'arrérages de rentes (1659).- Déclaration des héritages ayant appartenu à feu Pierre Binet, décrété instance de Noël Lecointe (1667).- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Jean Gohier lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Caen entre les religieux de Barbery et Bernard Ancelin prêtre et Claude Ancelin frères, enfants et héritiers de Michel Ancelin concernant la saisie de récoltes pour paiement d'arrérages de rente (1681).- Procédure au bailliage de Falaise devant Alexandre Fouasse, écuyer, sieur de Noireville lieutenant général civil et criminel, entre les religieux de Barbery, la comtesse de Fiesque, la veuve et héritiers Jean Pelfresne, Claude Ancelin, bourgeois de Caen, Bernard Lancelin prêtre, Louis de Graindorge sieur de Hellot et autres pour paiement d'arrérages de rente (1687).- Lettre de: la veuve François de Caen à Guilbert à Fontenay concernant le paiement d'arrérages de rente (1709).- Semblable lettre de Lancelin à dom Pierre procureur de l'abbaye (1725).

H. 1635. (Liasse.)- 5 pièces parchemin; 66 pièces papier. 1639-1739- Fontenay-le-Marmion- 24e liasse- Attestation de Jean Duguié ancien curé de Fontenay que Ponches lui a remis une quittance de dom Pierre François Le Borgne religieux procureur de Barbery de la somme de 47 livres 9 sols par lui payée pour

acquit de la somme déboursée pour l'évocation au grand conseil du procès pendant au bailliag de Falaise entre lui et Joseph Lefevre, Moulin et Duhamel concernant quelques dîmes novales naissantes (1639). - Accord entre dom Louis Guinet abbé de Barbery et Pierre Delfresne curé de Fontenay concernant sa pension (1642). - Procedure au bailliage de Falaise entre les religieux de Barbery et Julien Duguey vicaire perpétuel de Fontenay, concernant les dîmes de son bénéfice (1687-1689). - Lettre de Duguié curé de Fontenay au procureur de l'abbaye, concernant une conciliation à intervenir sur le procès d'entre eux (1737). - Lettre de dom Le Borgne procureur, avec recommandation de l'abbé de Barbery, à Cainot, docteur de Sorbonne procureur général de l'ordre de Cîteaux au collège des Bernardins à Paris, concernant l'évocation au grand Conseil d'un procès d'entre les religieux et le curé de Fontenay concernant la possession de dimes (1738). - Copie de la quittance donnée par frère Pierre François Le Borgne religieux procureur de Barbery à Jean Dugue, ancien curé de la Fontenay, de la somme de 47 livres 9 sols, pour débours dans son procès contre Joseph Lefebvre et Moulin et Duhamel fermiers des dîmes de Fontenay (1739).

H. 1636. (Liasse.) - 3 pièces parchemin ; 20 pièces papier.
1411-1762. - Fontenay-le-Marmion (25e liasse). -
Rendement de Nicolas Potier vicomte de
Falaise, au premier huissier requis de saisir
à la requête des religieux de Barbery, les
récoltes d'une pièce de terre pour paiement
de rentes dues par Colin Daigneaux (1411). -
Procédure aux plaids de Falaise pour les
sergenteries de Bretteville et Cournebu devant
Nicolas Le Pelletier lieutenant général de
Guillaume Plompton écuyer, vicomte de Falaise
entre lesd. religieux et Jean Bertaut pour
paiement d'arrérages de rente (1469). - Copie
d'aveu rendu à Marguerite de Vassy, vicomtesse
et châtelaine de Fontenay-le-Marmion et
châtellenie de Bretteville-sur-Laize, dame
de Gerquigny veuve de Charles Daché
panetier du roi, sieur Gerquigny et de
Marbeuf par Pierre de Thère sieur de
Livet, du fief de Livet (1573), la dite copie
collationnée par Cassard huissier à St-Silvin
(1681). - Aveu rendu aux religieux de Barbery
par Guillaume Dionis, à cause de sa
femme d'une pièce de terre (1603). -
Quittance donnée devant Georges Le Bourgeois
et Robert Foullain tabellions au siège de
Fresney-le-Puceux par dom Jean Thuaut
prieur de Barbery, à Charles Dieuavant
fermier receveur de la vicomté de Fontenay-
le-Marmion de la somme de 63 livres pour
29 années échues lors de l'arrêt dit faire
par lesd. prieur, entre les mains de
Thomas Lembrecier, fermier du moulin
de May (1617). - Copie de la déclaration des

récoltes sur 4 pièces de terre appartenant au seigneur marquis de Beuvron ; sujettes en 4 ℔ boisseaux d'avoine, 4 chapons, 40 œufs de rente dues à la chatellanie de Bretteville, faites bannir à la requête du receveur de la vicomté de Fontenay pour paiement d'arrérages de lad. rente (1626). - Choix de lots fait devant Charles Dutrou et Samuel de Launay tabellions pour le siège du Thuit entre Robert et Claude Daché écuyers sieur de Bretteville et de Rouveron de biens sis à Fontenay (1687). - Mémoire des grains recueillis sur la ferme et dîme de Fontenay, 7350 gerbes de froment, 7400 gerbes d'orge, 2750 gerbes d'avoine, 2150 gerbes de pois, 1050 gerbes de lentilles et 3250 bottes de sainfoin (1725). - Plan des maisons, cour et jardin du manoir seigneurial de l'abbaye de Barbery sis à Fontenay (1729). - Transaction entre Henry de Hébert, écuyer, sieur de Boulon seigneur de Fontenay-le-Marmion, et les religieux de Barbery, en présence de Madeleine Godey veuve Claude Guilbert, tutrice de ses enfants et de Esther Graindorge veuve de Daniel Dumont seigneur du Rozel, sur leur procès pendant au Parlement de Normandie concernant la mouvance d'un acre de terre en la delle de la fosse Allard (1742). - Procès-verbal de pose de devises entre les propriétés de Claude Prépleu et les religieux de Barbery, fait en présence de Cairon, Guilbert Pierre Manoury et Jacques Le Sénéchal (1762).

H. 1637. (Liasse.) - 4 pièces parchemin ; 27 pièces papier.

(1647 - 1743). - Fontenay-le-Marmion - 26e liasse. - Adjudication devant Philippe Hébert sieur de Garentière avocat à Falaise, sénéchal de la sicurie de Fontenay appartenant à l'abbaye de Barbery, en présence de Jean Guérin greffier, de récoltes saisies par Michel Lancelin, tenant, faute de paiement de rentes (1647). - Procédure au bailliage de Falaise devant Alexandre Fouasse écuyer sieur de Noirville lieutenant général du bailli de Caen entre les religieuse de Barbery et Bernard Ancelin, concernant la tenue de pièces de terre relevant de la seigneurie de Fontenay (1698-1699). - Copie de l'extrait tiré de la grande charte en vélin de l'abbaye de Barbery concernant la reconnaissance devant Guiot Baussain et Jacques Angot, tabellions au siège du Bruit, par Germain Moncoq de la fieffe à lui faite en 1478, par les religieux de Barbery de vergée 1/2 de terre, led. extrait représenté par dom Michel Rouxel prêtre l'un des religieux de Barbery et collationné par Philippe Moisson, notaire à St-Silvin (1720). - Transaction entre Louis de Regnier chevalier marquis de Guerchy, lieutenant général des armées du roi et les religieux de Barbery, et Daniel Dumont seigneur du Rozel, sur le procès d'entr'eux en la cour de parlement (1723).

H. 1638. (Liasse.) - 4 pièces papier.
1726-1739- Fontenay-le-Marmion - 27e liasse
.- Copie par extrait d'une sentence portant réunion de biens relevant des fief, terre et seigneurie de Fontenay; appartenant aux religieux de Barbery, émané de Hébert de Garencière sénéchal et juge gruyer des fiefs de l'abbaye, et signifiée avec itérative sommation aux détenteurs desd. biens de les céder auxd. religieux (1726).- Signification par Charles Dutrou huissier, à la requête des religieux de Barbery à Georges Lefevre fils Louis de la paroisse de Clinchamps de lad. sentence avec sommation et à ses cohéritiers de céder les biens réclamés (1728).- Pierre Asselin huissier, à la requête desd. religieux à Joseph Chuquet fermier de ½ acre de terre comprise en lad. sentence déjà signifiée à Jeanne Chauvet veuve de Gilles Lefèvre (1739).

H. 1639. (Liasse.) - 1 pièce parchemin; 41 pièces papier.
1655-1735- Fontenay-le-Marmion - 28e liasse
.- Déclaration informe des terres du domaine non fieffé de l'abbaye de Barbery en la paroisse de Fontenay, suivant acte passé devant notaire avec attestation d'anciennes personnes dud. Fontenay, faite à la requisition de Michel Ancelin suivant son bail de (1655).- Réponse des religieux de Barbery à la communication de pièces faite par Jean Lecointe et Charles Chrestien opposants à la vente des récoltes à eux appartenant (1682).-

Déclaration faite par les religieux de Barbery à Louis Le Roy de leurs dîme et terres de Fontenay, arpentées par Sessier bourgeois de Guibray et Pierre Bourdon de Fresné-le-Pucelux en présence de Louis Le Roy fils Louis et Michel Crestien son domestique et de dom Pierre Le Borgne procureur de l'abbaye (1724).- Etat des terres portées aux gage-pleds de 1729 dont Dumont Rozel refuse de rendre aveu à la suite état des titres des religieux de Barbery leur donnant la possession des tenures de quelques pièces appartenant à Dumont Rozel et par lui contestées aux pleds de 1729.- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université de Caen devant Jacques Charles Gohier de Jumilly écuyer, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage de Caen entre les religieux de Barbery stipulé par dom Pierre Le Borgne procureur et Daniel Dumont seigneur et patron de Rozel, concernant la mouvance de terres par lui acquise (1731).- Transaction entre les mêmes sur led. procès (1731).- Aveu rendu à Henry de Hébert seigneur de Rouveron Auber, St Jore et St Germain, par les religieux de Barbery, sous son fief de St Jore sis à Fontenay, de 1 acre de terre par droit d'échange avec Philippe Le Bourgeois (1735).

H. 1640 (Liasse.) – 2 pièces parchemin; 13 pièces papier.

1463-1759 – Fontenay-le-Marmion – 29e liasse

– Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Jean Le Cacherel de 5 vergées de terre (1463). – Elyot Le Roy de 3 vergées de terre (1467). – Gilles Clément sieur de Marmion de pièces de terre (1629). – Copie de la vente faite devant Dutrou et Biron tabellions au siège du Thuit par Jean Lancelin bourgeois de Caen à Michel Lancelin de ½ acre de terre dc (1655). – Mémoire des religieux de Barbery au sujet de mouvances de terres par eux prétendues et par Henry de Hébert écuyer sieur de Boulon propriétaire des fiefs de Rouveron sis à Fontenay. – Sommation faite par Pierre Millet huissier, à la requête des religieux de Barbery, à Gabriel Lancelin et à la veuve et héritiers Louis Le Roy de représenter pour être vendus à jour fixé les meubles et bestiaux sur eux saisis (1734). – Procédure au bailliage de Caen, devant Jean Pierre Nicolas Anne Dumoutier de Canchy archidiacre et chanoine de Bayeux, lieutenant général entre Henry de Hébert écuyer sieur de Boulon, seigneur des fiefs de Rouvron, Fontenay dit St Jore Aubert de St Germain assis à Fontenay-le-Marmion, et Georges Lecoq, marquis de Guerchy, marquis de Tandos les religieux de Barbery et Esther Graindorge veuve de du Rosel, concernant le 13e de bois vendus aud. Lecoq (1759).

H. 1641. (Liasse.) - 1 pièce parchemin; 13 pièces papier. 1471-1748- Fontenay-le-Marmion - 30e liasse.- Copie de l'extrait du registre de Jean Le Sénéchal et Girard Dajon tabellions à Bretteville-sur-Laize et Cournebu, concernant la Transaction faite en 1471, entre Jean Rouael le jeune et Raoul Duyardin et Jeanne sa femme sur le procès pendant devant le vicomte de Falaise, aux pleds des sergenteries de Bretteville et Cournebu, concernant le paiement d'arrérages de rente réclamés par Guillaume Seignebrie trésorier de l'église de Fontenay, lad. copie collationnée par Charles Lesillard et Auguste Aubourg tabellions à l'instance de dom Jacques Leblanc du Raoullet abbé de Barbery stipulé par Mathieu du Pineau (1613).- Echange devant Louis Fresnel et Pierre Lebrif tabellions aux sièges de Bretteville et Cournebu entre dom Nicolas Le Guédois, abbé, Christophe Darnois, prieur, Olivier de Martimbosq, Jacques Grandorge, Jean de la Croix, Bernard Pellevey, Etienne Dailly, Louis de Mellibusq, Charles Le Mascrier et Pierre Desmonts religieux de Barbery, et Gillonne de Harcourt veuve de Charles-Léon de Pièsque, comte du lieu, stipulée par Louis Regnault curé de Fresney-le-Puceux, et Jean Fossé procureur fiscal de lad. dame en sa vicomté de Fontenay-le-Marmion et Chatellenie de Bretteville-sur-Laize, de 42 sols 6 deniers de rente à prendre sur la ferme et marché de Bretteville-sur-Laize et sur les moulins de Hay de lad. dame, contre 3 quartiers de terre (1660).- Signification

par Daniel Couvrechef homme et tenant de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion appartenant à l'abbaye de Barbery d'une sentence du sénéchal portant réunion de biens au corps de lad. seigneurie, à Bernard Ancelin prêtre l'un des fils de feu Michel Ancelin, avec défenses d'enlever les récoltes étant sur lesd. biens (1694).- Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé et aux religieux de Barbery, par Gilles Clément chevalier seigneur et patron de Bourgeauville, de pièces de terre et maisons tenues de leur seigneurie de Fontenay (1708).- Vente devant François Boulin et Jacques Faguet notaires à Caen par Philippe Lanselin, marchand bourgeois de Caen à Gabriel Grouet de 1 acre de terre (1728).- Obligation de Jean Martin envers les religieux de Barbery de leur céder à toute requisition 1/2 acre de terre à lui affermée pour 9 ans (1748).

H. 1642. (Liasse.)- 2 cahiers, 80 feuillets papier; 1 pièce intercalée.

1554-1669 - Fontenay-le-Marmion - 32e liasse .- Etat des terres appartenant au seigneur de Rouveron, tant du domaine des fiefs que de rotures et indiquant le nom des vendeurs (1554).- Etat de distribution faite par Jean Mallet, sieur des Douaires, vicomte et notaire de Falaise en présence de Georges Collet et Roulland Blanchard écuyer lieutenants général et particulier, des deniers provenant du décret des biens de feu Gilles Binet et à Paul et Jean Binet

ses frères, requis par Georges Le Bourgeois, enquêteur en la vicomté de St Silvin pour paiement de la somme de 400 livres par eux employée à l'amortissement de 40 livres de rente (1669). - Note informe concernant une procédure entre les religieux de Barbery et le comte de Fiesque pour une vergée 1/2 de terre dont l'aveu a été rendu par Laurent Binet.

H. 1643. (Liasse.) - 10 pièces parchemin ; 14 pièces papier.

1488 - 1747 - Fontenay - le - Marmion - Énément Colin Desloges - Reconnaissance devant Jean Le Sénéchal et Thomas Larsonneur tabellions au siège de St Silvin par Colin Desloges de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de 5 vergées de terre (1488). - Lots faits devant Philippe Barate et Guillaume Hardy tabellions au siège de Bretteville - sur - Laize et Tournebu entre Philippe et Bertrand Bélin fils et héritiers de Olivier Belin et de Marguerite Desloges de leurs biens (1561). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par : Bertrand Belin, de pièces de terre (1568). - Robert Moncoq bourgeois de Caen de 7 vergées de terre (1627). - Jacques Belin bourgeois de Caen de 6 vergées de terre (1629). - Extrait du registre de Charles Dutrou et Morice tabellions au siège de St Silvin concernant la vente de Jean Ancelin bourgeois de Caen à Michel Ancelin de 1 acre et 1/2 vergée de terre (1650). - Déclaration faite par Louis Grandorge sieur du Hellot, Cheux et Goupillières aux religieux de Barbery des

biens par lui possédés sous led. ténement (1685).- Signification par Daniel Couvrechef homme et tenant de la seigneurie de Fontenay, à la requête des religieux de Barbery stipulés par Charles Guillebert, leur fermier, à Jacques Crevel, d'une sentence de réunion de biens par lui possédés (1701).- Reconnaissance devant Jacques Bridel notaire pour le siège de Fresney-le-Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieur du Bellot et de Cheux, frères bourgeois de Caen, de la tenue desd. religieux, de 6 vergées de terre (1707).- Aveu rendu auxd. religieux par André Déterville, bourgeois de Caen, de 6 vergées de terre (1717).- Jean Lancelin, curé de St Martin de Fontenay héritier de Jacques Lancelin bourgeois de Caen de 3 vergées de terre (1726).- Déclaration faite par Madeleine Godey veuve et héritière de Claude Guilbert conseiller du roi, élu à Caen et officier de la monnaye de lad. ville, auxd. religieux de 7 acres 3 vergées de terre (1730).- Condamnation prononcée aux pleds de la seigneurie de Fontenay-le-Marmion, par Alexandre Noël de Baudry écuyer sieur de Balzac sénéchal, assisté de François Ponche notaire pris pour greffier à la requête desd. religieux, contre Jacques Déterville à réformer l'aveu rendu par André Déterville son père (1737).- Aveu rendu à Nicolas Lambelin abbé et aux religieux de Barbery, Jacques Déterville bourgeois de Caen fils et héritier de André Déterville fils Jacques au droit de feu Clément de Bourgbaudille de 6 vergées de terre (1742).-

Procès-verbal de prise de possession d'une pièce de terre par François Trébutien huissier à la requête des religieux de Barbery en vertu d'une sentence de Hébert de Garentière sénéchal de la seigneurie de Fontenay (1747).

H. 1644. (Liasse.)- 7 pièces parchemin ; 10 pièces papier.

1410-1730- Fontenay-le-Marmion-Vavassorerie Gascoing- Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Jean Gascoing tant pour lui que pour ses puinés, d'une vavassorerie contenant 13 acres de terre avec maison et jardin (1410, 29 mars).- Jean Guérin tant pour lui que pour son père de 3 vergées de terre. (1455 v. s).- Jean Guérin puiné de lad vavassorerie de 3 vergées de terre (1461).- Extrait de l'aveu rendu par; Jean Chorel l'aîné, de une vergée 1/2 de terre (1461).- Pierre Le Bourgeois, de 1 vergée 1/2 de terre (1694).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney-le-Puceux par Jessé et Jacques Graindorge frères du Hellot et de Cheux, frères Bourgeois de Caen aux religieux de Barbery de 1/2 5 vergées de terre (1707).- Extrait de l'aveu rendu par: le comte de Fiesque d'une vergée de terre (1707).- Claude Lancelin d'une vergée 1/2 de terre (1707). De Bourgeauville Clément, de pièces de terre (1708).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Claude Guilbert conseiller du roi, élu en l'élection de Caen et officier en l'Hôtel de la monnaye de lad. ville, fils et héritier de Claude Guilbert, de 5 vergées

de terre (1725).- Déclaration faite par Madeleine Godey veuve dud. Claude, aux religieux de Barbery, des d. 5 vergées de terre (1730).

H. 1645. (Liasse.)- 1 pièce parchemin ; 2 pièces papier.

1685-1707- Fontenay-le-Marmion- Tènement Rouxel - Extrait d'un aveu rendu : par Jean Couvrechef et Daniel son fils, aux religieux de Barbery, d'une pièce de terre à eux fieffée par de St Aignan (1685).- Par le comte de Tiesque, de pièces de terre par échange avec Clément, au droit de Marie prêtre représentant Robert Fouques (1707).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney-le-Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieurs du Bellot et de Cheux frères bourgeois de Caen, aux religieux de Barbery, de ½ acre de terre (1707).

H. 1646. (Liasse.)- 12 pièces parchemin ; 21 pièces papier.

1411-1730- Fontenay-le-Marmion- Ténement Jean Chorel - Aveu rendu aux religieux de Barbery : par Richard et Jean Chorel, frères de 11 vergées ½ de terre (1411).- Par Jean Chorel l'aîné de 11 vergées ½ de terre (1461).- Charles Chorel et Nicolas Lancelin pour lui et François Chorel sa femme, fille et héritière de Jean Chorel de un acre de terre en maison, grangre et jardin (1602).- Par Jean Martin, de vergée ½ de terre (1601).- Aveu rendu à Jacques Le Blanc

du Rollet abbé et aux religieux de Barbery par Charles Chorel, Nicolas Lancelin tuteur d'Odet Lancelin son fils héritier à cause de sa mère de Jean Chorel, Germain Coupé pour lui et Françoise Gosse sa femme, fille et héritière de Guillaume Gosse, veuve Marc Gosse, tutrice de ses enfants et Jean Martin de 5 acres ½ de terre (1615).- Procès verbal de saisie d'objets mobiliers par Jean Dutrou sergent à la requête des religieux de Barbery sur Odet Lancelin et Jeanne Chorel pour paiement d'arrerages de rente (1650).- Extrait du registre de Lanneguy Lenormand sergent concernant la vente faite à la requête desd. religieux des récoltes étant sur une vergée ½ de terre, pour arrérages de rentes dues sous le ténement Chorel (1662).- Vente devant les tabellions de Bretteville-sur-Laize par Jean Pelfresne bourgeois de Caen, à Raulin Martin de 2 perches de terre avec maison et jardin (1670).- Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresné-le-Puceux, par Jessé et Jacques Graindorge sieurs de Bellot et de Cheux, frères bourgeois de Caen d'une vergée ½ de terre (1707).- Aveu rendu à: Pierre de Poisson abbé et aux religieux de Barbery par Charles Guilbert syndic de la paroisse de Fontenay de 5 acres ½ de terre (1714).- A Louis Daudric de Lastours abbé et aux religieux de Barbery, par Jean Desloges fils Jacques de 5 acres ½ de terre (1724).- Aux abbé et religieux de Barbery par: Claude Guilbert conseiller du Roi élu en l'élection de Caen et officier en l'hotel de

la monnaie de la d. ville, d'une maison avec portion de terre (1725).- Nicolas, Gilles et Philippe Norin, de 2 perches de terre avec maison (1726).- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université devant Jacques Charles Gohier de Fumilly écuyer, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage et siège présidial de Caen, entre les religieux de Barbery et Michel et Julien Lancelin, frères et héritiers de Jacques Lancelin, concernant l'annulation d'un aveu par eux rendu à l'appui est la copie de la fieffe faite en 14 10 par les religieux de Barbery à Richard et Jean Chorel d'une vergée ½ de terre (1729).- Déclaration faite par Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert, élu à Caen, tutrice de ses enfants de 5 acres ½ de terre (1730).

H. 1647. (Liasse.)- 8 pièces parchemin, 26 pièces papier.

1522-1730- Fontenay-le-Marmion - Énement Perrot Chorel - Vente devant Guillaume Daumesnil et Jacques Rouxel tabellions au siège du Châtt par Germain Chorel à Robin Chorel de ½ 5 vergées de terre (1522)- Extrait des plets de la seigneurie de Fontenay concernant l'aveu rendu aux religieux de Barbery par Robin Chorel pour lui et ses frères Raoullet et René et Jean Sévestre tuteur des enfants de Denis Chorel et Jeanne Lille et héritière de Germain Chorel tous héritiers de Jean Richard et Germain Chorel, de vergée ½ de terre (1544).- Extrait du registre de Michel et Jean Costain, tabellions au siège de Bretteville

sur-Laize, concernant la vente, par Guillaume Chorel à Guillaume Du Jardin fils de vergée ½ de terre (1567).- Extrait de l'aveu rendu aux religieux de Barbery par: Charles Chorel, Nicolas Lancelin, Marc Gosse et Jean Moncoq de ½ 5 vergées de terre (1608).- Charles Chorel fils Guillaume, Nicolas Lancelin à cause de sa femme fille de feu. Jean Chorel fils Philippe, Marin Gosse et Philippe Hellin, de 13 vergées ½ de terre (1629).- Reconnaissance devant Pierre Jeanne notaire au siège d'Urville et Louis Fresnel ancien notaire pris pour adjoint, par Jacques Lancelin, à la réquisition des religieux de Barbery, de rente seigneuriale par lui due et Bernard Lancelin prêtre et Claude Lancelin (1682).- Déclaration faite par: Louis Graindorge sieur de Hellot, Chevp et Gouphillières, aux religieux de Barbery de pièces de terre (1685).- Jacques Ancelin fils de feu Michel Ancelin aud. religieux d'une vergée ½ de terre (1685).- Claude Gosse aud. religieux d'une vergée de terre (1685).- Blâmes des religieux de Barbery contre Bernard Ancelin prêtre, Claude Ancelin bourgeois de Caen, Jacques Ancelin fils Michel, des aveux par eux rendus (1685-1686).- Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé et aux religieux de Barbery par les héritiers Louis Graindorge Escuier sieur de Hellot, Daniel Ancelin seul fils de Jean Ancelin La Pommeraye bourgeois de Caen héritiers Claude Gosse bourgeois de Caen, héritiers de Jacques Dieuavant, fils Charles au droit de Pierre Lebourgeois, chirurgien

Lès de pièces de terre (1697). - Aveu rendu devant Jacques Bridel notaire au siège de Fresney le-Puceux par Jessé et Jacques Graindorge sieur de Hellot et de Cheux de 3 vergées de terre (1707). - Aveu rendu : à Pierre du Poisson abbé et religieux de Barbery, par Charles Guilbert syndic de la paroisse, de pièces de terre (1714). - Aux mêmes par Thomas Eustache tant pour lui que comme tuteur des enfants de feu François Eustache, d'une vergée de terre (1714). - Extrait de l'aveu général du seigneur du Rosel Daniel Dumont concernant La tenue de pièces de terre sous le tènement Durot Thorel (1715). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par : Claude Guilbert conseiller du roi, élu en l'élection de Caen et officier en l'hôtel de la monnaie de ladite ville, de pièces de terre (1725). - Jean Lancelin, prêtre, curé de St Martin-de Fontenay héritier de Jacques Lancelin bourgeois de Caen de pièces de terre (1726). - François Lapin de 1 vergée ½ de terre (1729). - Mandement de Jacques Charles Gohier de Jumilly écuyer, lieutenant particulier au bailliage, conservateur des privilèges de l'Université au premier huissier requis de contraindre Michel et Julien Lancelin de payer aux religieux de Barbery la somme de 129 livres. 10 sols, montant des dépens à eux adjugés (1729). - Déclaration de Madeleine Godey veuve de Claude Guilbert élu à Caen aux d. religieux de 1 vergée ½ de terre (1730).

H. 1648. (Liasse) – 6 pièces. parchemin.
XIIIe siècle – 1283 – Fontenay-le-Marmion. –
Pièces non classées. – Echange entre Robert d'Ouffières, chevalier, et l'abbaye, de « quartam partem decime fruguni in parrochiâ ecclesiarum sancti Germani de Chimind et Sancti Hermeti de Fonteneto Marmionis, appartenant hereditalement aud. chevalier, contre terres « in villa que dicitur Maisons », appartenant à l'abbaye. – Donation par Bernard, fils d'Etienne, de Fontenay-le-Marmion, de 2 pièces de terre aud. lieu, l'une ad vias furcatas jouxtant la terre de Raoul Burnel et celle de Guillaume de Fontenay, et l'autre in capite culture triginta acrarum, entre la terre de Robert Le Petit et lad. couture (s. d.). – Donation par Robert de Fontenay, chevalier, d'1 setier d'orge de rente sur son domaine de Fontenay, pour l'augmentation de la pitance que Leonilla sa mère et son mari Gaufridus de... (Lacérations) leur donnèrent, etc. (Tout un coté de la charte brulé). – Donation par Hugo Potier, de Fonteneio, filius Hays Filié Aceline, à l'abbaye, de dimidium domum et dimidium clausum in masura quam tenuit Gaisdon apud Fonten. Le Marmion cum una acra terre sita juxta veterem quarreriam, moyennant 7 l. et 7 s. t. 1228. Sceau. – Confirmation par Guillaume Leber, de Fontenay-le-Marmion, de ce que l'abbaye possède en son fief (1258. Avril). En partie effacé. – Echange entre Jon de Gavreio, armiger, à l'abbaye, de 2 setiers d'orge mesure de Fontenay sur le tènement que tient de

lui Guillelmus Lylesman situm apud Fontenetum Le Marmion, contre 2 setiers d'orge que les religieux percevaient ex dono Philippi de Gavreis et Johannis de Gavreio, arimigeri fratio sui, à Fresney-le-Puceux 1283 (lacérations).

H 7649. (Liasse.) - 28 pièces parchemin ; 4 pièces papier.

1387-1563 - Fontenay-le-Marmion - Reconnaissance devant Geoffroy Anquetil, clerc tabellion, sous Nicolas Coudin, garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Colin de la Coustume aux religieux de Barbery de 3 boisseaux de froment de rente à cause de 5 vergées de terre sise à Fontenay (1387). - Vente devant le même par Jean Artur à Jean Malnourry de rente (1402). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Etienne Moucquet de 4 perches de terre (1407). - Reconnaissance devant Jean Lebriant tabellion à Caen par Germain Gosse de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de pièces de terre (1449). - Aveu rendu aux d. religieux par : Philippe Fouquerey prêtre, d'une vergée de terre en herbage et jardin (1455 v. s). - Jean Mancel de pièces de terre (1455 v. s). - Michel Moncoq, prêtre, de pièces de terre (1455 v. s). - Robin Moncoq de pièces de terre (1487). - Copie d'aveu rendu à Philippe Connard écuyer, au droit de sa femme, en son noble fief Campion par Lyot et Jean Voisin à cause de leurs femmes filles et héritières de Michel Seigneurie le jeune de 20 acres de terre (1495). - Procédure aux assises de Falaise devant Hugues Bureau, écuyer, lieutenant

général du bailli de Caen, entre les religieux de Barbery stipulés par dom Thomas Bacon et Germain Moncoq pour paiement d'arrérages de rente (1503).- Extrait du registre des cédules et décrets de la vicomté de Falaise concernant l'adjudication requise par Jean Espiborge au droit de sa femme des biens de Germain Moncoq pour paiement d'arrérages de rente sur biens sis à Fontenay (1515).- Lots faits devant Landin Dauvernes et Jacques Roussel tabellions au siège du Thuit entre Thomas Pépin et Jean Pépin des biens de Jean et Jéan dits Pépin frères (1526).- Aveu rendu aux religieux de Barbery en leurs fief, terre et seigneurie de Fontenay par Jean Crestien prêtre de lad. paroisse de ½ 5 vergées de terre (1527).- François Moncoq de pièces de terre (1530).- Olivier Sévestre d'une maison avec pièce de terre (1546).- Philippot et Jean Crestien frères de 2 acres de terre (1551).- Reconnaissance aux pleds de la sieurie de Fontenay-le-Marmion devant Balthazar Fleury sénéchal de Pierre Moncoq de 15 sols de rente (1563).

H. 1650. (Liasse.)- 14 pièces parchemin; 43 pièces papier.

1564-1652- Fontenay-le-Marmion- Vente devant Nicolas Lelou et Fleury Benard tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Philippe Bellin fils Olivier à Jacques Bellin bourgeois de Caen, de la condition de remeré de la vente faite à Philippe Sévestre aussi bourgeois de Caen (1564).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jean Crestien fils Germain de 2 acres de terre (1566).-

Transaction entre les religieux de Barbery et Pierre Moncoq sur leur procès pour paiement d'arrérages de rente (1566). - Extrait des registres de Michel et Jean Coustain tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize, concernant la vente faite par Robert sieur de St-Jores, à Jacques Duprey greffier à St-Silvin, de 6 vergées de terre (1567). - Aveu rendu aux religieux par: Guillemette du Jardin veuve de Pierre Roquerel, de maisons et pièces de terre (1567). - Pierre Moncoq de pièces de terre (1569). - Bail devant Adrien Le Bourgeois et Jean Delaunay tabellions au siège de St-Agnan de Cramesnil par Claude Goble sieur des Vaux, maître d'hotel ordinaire du frère du roi, fondé de procuration des religieux de Barbery, à Pierre Moncoq de la terre et seigneurie de Fontenay (1580). - Copie d'aveux rendus à Jean d'Aché sieur de Gerquigny, Marbeuf, St-Père et Aubert etc., capitaine et gouverneur du chateau et comté », de « Tanquerville » par Guillaume Lebret l'aîné, de pièces de terre sise à Fontenay-le-Marmion en sa sieurie de St-Pris (1580). - Copie de la vente faite devant Pierre Bacon et François Paris tabellions au siège de Vaucelles de Caen à Blanchet Dupont bourgeois de Caen d'une pièce de terre (1588). - Présentation des religieux de Barbery au décret des biens de Pierre Moncoq requis par Jean de Laroche bourgeois de Caen pour être payé de la somme de 50 écus restant de fermages (1598). - Inventaire des pièces concernant les rentes et héritages des obits de l'église de St-Germain et St-Germer de Fontenay, bailles à Marin Le Gris, curé, par

Jacques Rouxel, ci-devant curé, par sentence de 1601.- Procédure au bailliage de Falaise devant Guillaume Morchesne écuyer, lieutenant ancien civil et criminel entre Guillaume Binet et Michel Couvrechef fermiers de la sieurie de Fontenay et Thomas Beauvoir bourgeois de Caen sieur de Cheux et Jean Beauvoir son fils, concernant l'adjudication par eux requise du revenu d'une pièce de terre (1605).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillemette veuve de Jean Ozire de 1acre de terre (1607).- Mandement de Essillart Sénéchal de la sieurie de Fontenay-le-Marmion au prévôt de publier la tenue des pleds de lad. sieurie (1611).- Note informe portant le titre de 2e feuille concernant la vente faite en 1622 par Jean Grégoire à Guérin Lillais de 7 acres de terre (1622).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Robert Moncoq bourgeois de Caen de vergée 1/2 de terre (1628).- Julien Delfresne, prêtre, de vergée 1/2 de terre (1629).- Pierre Lemasson, bourgeois de Caen de 3 vergées de terre (1629).- Blâmes des religieux de Barbery concernant l'aveu rendu par Robert Moncoq de 6 vergées de terre en la sieurie de Fontenay (1629).- Procès verbal d'enquête faite par Julien Douesy lieutenant général du bailli de Caen en la vicomté de Falaise de témoins sur lesd. blâmes (1630).- Répliques desd. religieux sur le contredire dud. Moncoq d'une rente qui lui est réclamée (1630).- Inventaire des pièces produites par Jean Briant conseiller et aumônier du roi, abbé de Barbery, dans son procès pendant au bailliage

de Falaise contre Robert Moncoq, pour paiement d'arrérages de rente (1636).- Copie de l'échange fait devant Jean Chrétien le jeune et Charles Roibel tabellions au siège de Vaucelles de Caen par Michel Ancelin et Philippe Clément sieur de Marmion conseiller du roi, trésorier de France à Caen de maisons et pièces de terre (1649).- Lots fait devant Charles Duthon et Pierre Bacon tabellions au siège du Chuit entre Michel Ancelin et Jean Ancelin bourgeois de Caen des biens de Jacques Ancelin leur père (1652).

H. 1651. (Liasse.)- 11 pièces parchemin; 100 pièces papier.

1655-1670 - Fontenay le-Marmion - Ancienne liasse non cotée.- Procédure aux privilèges de l'Université devant Malherbe, lieutenant général du bailli de Caen entre les religieux de Barbery et Charles Dieu avant bourgeois de Caen et Michel Féron sieur des Motteaux et Robert Daschi écuyer sieur de Bretteville approchés, concernant le paiement du droit de 13es de biens acquis de Michel Le Dain, en la paroisse de Fontenay (1655).- Suite de lad. procédure devant: Jean Blondel écuyer seigneur et patron de Billy, lieutenant particulier civil et criminel au bailliage (1656-1659).- Pennier ancien conseiller en la juridiction desd. privilèges (1660).- Du Moustier lieutenant général (1661-1670).- Duthon ancien conseiller (1661).- Blondel lieutenant général (1662).- Blondel lieutenant particulier (1667).

H. 1652. (Liasse.) - 4 pièces parchemin ; 4 6 pièces papier.

1659-1699 - Fontenay-le-Marmion. - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Guillaume Le Bret, de maisons, jardin et pièces de terre (1659). - Mémoire concernant 13 vergées de terre de mouvance du nombre de 4 acres de terre données en contre échange par contrat du 31 Aout 1665 ; réclamées par les religieux de Barbery et prétendues par de Boulon écuyer, 10 fiefs sont répandus dans la paroisse, celui du seigneur vicomte de Fontenay est suzerain de 8 et celui desd. religieux est mouvant du roi. - Déclaration faite par Madeleine Masson veuve et douairière de Hébert Foubert bourgeois de Caen de ses biens sis à Fontenay relevant de la sieurie dud. lieu (1685). - Déclaration des maisons ayant appartenu à de Bretteville Daché faite aux religieux de Barbery par Jean Crestien fermier (1686). - Aveu rendu aux religieux de Barbery par Jacques Ancelin de 1/2 acre 1/2 vergée 4 perches de terre (1686). - Procédure au bailliage de Caen devant Jean Gohier écuyer, lieutenant particulier civil et criminel entre lesd. religieux et Claude Daché sieur de Rouveron concernant le paiement d'arrérages de rentes (1686). - Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université, devant Nicolas du Moustier écuyer sieur de la Motte, lieutenant général au bailliage entre lesd. religieux créanciers de feu Robert Daché écuyer sieur de Bretteville de 366 livres 5 sols 6 deniers et Jean Crestien, fermier des biens dud. Daché, pour paiement

des fermages par lui dus à raison de 30 livres
par an (1686).- Procédure entre Charles Guilbert
fermier des terres et grosses dîmes appartenant
aux d. religieux et François Verjû abbé et
Jacques Lemercier économe de l'abbaye
concernant le paiement de fermages (1688)
.- Signification faite par Jean Godey sergent
à la requête des d. religieux à Julien du Guey
vicaire perpétuel de la paroisse de Fontenay-
le-Marmion (1689).- Procédure au bailliage
de Falaise devant Alexandre Fouasse écuyer
sieur de Noiville lieutenant général du
bailli de Caen, entre Claude Ancelin bourgeois
de Caen et les d. religieux d^elle de Brucourt
et la comtesse de Tiesque, d^elles Marie, Suzanne
et Catherine Cadot sœurs et héritiers de
Claude Daché écuyer sieur de Rouveron,
concernant la tenure de 7 vergées de terre
(1698).- Ordonnance de communication de
pièces y relative rendue par Antoine
Leverrier, écuyer seigneur et patron de
Creizesaint lieutenant ancien civil et criminel
du bailli de Caen pour la vicomté de
Falaise (1698).- Copie d'aveu à Robert Aubert
sieur du lieu et du Mesnil Bouffrey et de
Ste Fores par Guillaume Lebret de 5 vergées
de terre, à la suite sont les réponses
de la d^elle de Brucourt et des d. religieux
(1699).- Contredits réponses et inventaire
de pièces produites à l'appui de la
procédure d'entre les d. religieux et la
d^elle de Brucourt et autres (1699).- Note
signée f. Joseph Jars prieur de Barbery,
Jacques Adpois procureur et Joseph de

Bellemare, indiquant les sommes dues à l'abbaye, par : La comtesse de Franquetot, Clément, écuyer seigneur de Bourgeville Fontenay, trésorier de France, Guillaume de Clacy, écuyer, sieur de Cahagnes et de Vaulx, Baudouin, écuyer, seigneur de Fresné-le-Vieux Harel curé de Cingal, Charles Guilbert, pour de Valhébert (1699).

H. 1653. (Liasse.) - 7 pièces parchemin, 37 pièces papier

1700-1733 - Fontenay-le-Marmion - Sommation faite à la requête des religieux de Barbery stipulés par Fortin leur procureur à Marie, Suzanne et Catherine Cadot, sœurs, stipulées par Foucher leur procureur de déposer au greffe l'original de la procuration des dites d[emoise]lles par laquelle elles ont fait signifier un appel en excès de taxe de dépens (1700). - Reconnaissance devant Jacques Bridel, notaire aux sièges de Fresney-le-Puceux et autres paroisses, par Jessé et Jacques Graindorge sieur du Ballet et de Cheux, frères, bourgeois de Caen de la tenue des religieux de Barbery de 3 vergées de terre (1707). Aveu rendu aux d. religieux par Jean Louis Mariot comte de Tréspiers d[e] de pièces de terre du ténement Moncoq (1707). - Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé de Barbery par Gilles Clément seigneur et patron de Bourgeauville de ses biens sis à Fontenay (1708). - Mémoire des pièces de terre sise à Fontenay dont les religieux de Barbery demandant dénombrement ou déclaration à la veuve de Bourgeauville,

comme relevant du fief de l'abbaye sous la mouvance du roi (1708).- Aveu rendu à Pierre du Poisson abbé de Barbery, par Gilles Clément seigneur et patron de Bourgeauville, de maisons et pièces de terre sises à Fontenay (1708).- Aveu rendu au même par Olivier Rouxel, bailli de Bretteville-sur-Laize, juge des eaux et forêts aud. lieu et avocat à Caen, d'une vergée 1/2 de terre (1714).- Mémoire arrêté avec Françoise Faucon veuve de Louis Le Roy, fermier des dîmes de Fontenay, tutrice de ses enfants, et les religieux de Barbery, de ses fermages (1722).- Mandement de Philippe Hébert de Garencière, sénéchal du fief terre et seigneurie de Fontenay-le-Marmion, au prévôt au premier des hommes requis de faire les diligences prescrites pour la réunion à lad. seigneurie de biens, faute de paiement de rentes et de devoirs seigneuriaux rendus (1724).- Procès verbal de visite des réparations faites aux couvertures du manoir seigneurial par dom Pierre Le Borgne, procureur et receveur de l'abbaye de Barbery en présence de Louis Le Roy fermier (1724).- Procédure entre les religieux de Barbery et Françoise Faucon veuve de Louis Le Roy, tutrice de ses enfants et fermière de la seigneurie de Fontenay concernant le paiement de rentes seigneuriales (1725).- Déclaration faite aux religieux de Barbey par Jeanne Canon veuve de Jean Lancelin tutrice de ses enfants de biens relevant de la seigneurie de Fontenay (1729).- Réponses de Louis Joseph de Marguerie écuyer sieur de la Motte d'Ariel, seigneur de Rouveron,

à l'écrit à lui signifié par les religieux de Barbery, concernant la mouvance d'une pièce de terre (1729).- Aveu rendu aux religieux de Barbery par: Michel et Julien Lancelin frères fils Jacques de pièces de terre (1729).- Julien Lancelin, fils cohéritier de Jacques de maison avec jardin (1730).- Etat en forme de charge des rentes foncières et seigneuriales dues à Françoise Faucon veuve de Louis Le Roy, à cause du fief, terre et seigneurie de Fontenay, appartenant aux religieux de Barbery en sa qualité de fermière de lad. seigneurie, donné à Charles Eustache prévot pour en opérer le recouvrement (1731).- Reconnaissance de Jean Chesnefont, contrôleur des actes des notaires, centième denier, amortissement et franc-fiefs au bureau de Lisieux de la somme de 8/8 livres versée par François Faucon veuve de Louis Le Roy fermière des religieux de Barbery en leur acquit (1732).- Procès verbal de saisie faite par Pierre Mallet huissier à la requête des religieux et Barbery, des meubles de la veuve Le Roy leur fermière pour paiement de fermages (1733).

H. 1654. (Liasse.)- 2 pièces parchemin; 69 pièces papier.

1734-1761- Fontenay-le-Marmion.- Procès verbal de visite faite par François Gallard et Charles Eustache, experts nommés par la veuve Louis Le Roy et les religieux de Barbery, de l'état des terres ensemencées par lad. veuve (1734).- Procédure en la juridiction des privilèges de l'Université de Caen devant

François Gabriel Aimé du Moustier écuyer seigneur et patron de Canchy lieutenant Général au bailliage et siège présidial de Caen et maire de la ville entre les religieux de Barbery et Louis Le Roy, fils Louis, pour paiement de la somme de 2225 livres pour fermage (1734). Requête adressée au bailli de Caen par les religieux de Barbery stipulés par dom Le Borgne pour être autorisés d'assigner en règlement de compte de fermages, la veuve Françoise Faucon, Louis Le Roy et Jacques Alexandre Le Roy (1735).- Compte fait devant Exupère Pagny notaire au siège de Fresney-le-Puceux entre Françoise Faucon veuve et héritière de Louis Le Roy, Louis et Louis Jacques Alexandre Le Roy, ses enfants, et dom Pierre Le Borgne procureur de l'abbaye des fermages par eux dus; avec obligation prise de payer la somme de 4324 livres, 13 sols 11 deniers de reliquat (1735).- Etat des terres comprises dans la réunion faite par de Boulon (1735).- Déclaration faite par la dame Marie François Dodemene veuve de Gabriel Lancelin au fief de de Boulon faisant partie du ténement Guérin. Coquerel (1736).- Signification Pierre Erébutien, sergent, à la requête des religieux de Barbery stipulés par dom Pierre François Le Borgne, procureur, à Marie Anne Senot de la Pinterie dame de Bourgeauville et à Pierre Augustin de Boran chevalier et patron de Catilly époux de Thérèse Senot de la Pinterie, héritiers de Clément de Bourgeauville, de l'appel par eux porté d'une sentence rendue par le sénéchal de la seigneurie de Fontenay concernant la

réunion des biens dud. de Bourgeauville (1737).- Compte fait entre les religieux de Barbery et Françoise Faucon veuve de Louis Le Roy et par Louis, et Louis, Jacques Alexandre Le Roy frères, des fermages de la dîme de Fontenay (1742).- Copie d'aveu rendu à Henry de Hébert écuyer sieur de Boulon par Philippe Lancelin sieur de Salenne, héritier de Claude Lancelin son père et de Remon Lancelin son oncle, de pièces de terre (1744).- Procédure devant le bailli de la justice de Bretteville-sur-Laize, entre les religieux de Barbery, et Pierre Launay, Pierre Gosse, Jeanne Prunier Anne Lemonnier et Jean Daumesnil concernant la mouvance de biens fiefés par Julien Duqué curé de Fontenay (1745).- Signification à la requête des religieux de Barbery à Pierre Launay et joints qu'ils renoncent à la mouvance de biens réuni par Henry de Hébert écuyer sieur de Boulon (1745).- Fiefs devant Jean de la Varende tabellion au siège du Thuit par les religieux de Barbery à Michel Moncoq prêtre et à Colin et Simon Moncoq ses frères de pièces de terre (1745).- Quittance de Duqué curé de Fontenay-le-Marmion à Eustache fermier de la grosse dîme, à la décharge des religieux de Barbery de 15 boisseaux de blé, 15 boisseaux d'orge, 15 boisseaux d'avoine et 20 livres d'argent pour 1/2 année de sa maison (1747).- Extrait des plets de la seigneurie tenus par Alexandre Noël de Balzac docteur agrégé en l'Université de Caen sénéchal de la dite seigneurie, signifiée

à Jacques Déteroille bourgeois de Caen nommé prevôt (1747). — Transaction devant Charles Le Gentil notaire au siège de Fresné-le-Puceux, entre les religieux de Barbery et François Deloge acquéreur de Alexandre Lancelin pour éviter un procès d'entre eux concernant la réforme de son acquisition (1750). — Sommation faite par Charles Daubert huissier à la requête des religieux de Barbery à Claude Piéplu marchand laboureur acquéreur du marquis de Fandoas, de payer les 13es par lui dus (1761)

H. 1655. (Liasse.) — 1 pièce parchemin; 4 & pièces, 1 plan, papier.

1762-1787 — Fontenay-le-Marmion — Procédure au bailliage de Caen devant Nicolas Anne du Moustier de Canchy lieutenant général, entre les religieux de Barbery, le marquis de Fandoas, Henry de Ebert écuyer seigneur de Boulon et Claude Piéplu, concernant la mouvance de biens vendus (1762). — Suite de Id. procédure au Parlement de Rouen (1765). — Réponses à griefs et moyens d'appel fournis en la cour de Parlement par Claude Piéplu contre Charles Antoine de Fandoas marquis de Fandoas Canisy chevalier seigneur, baron de l'honneur et baronnie du Bonnet et dépendances, seigneur et patron d'Engles queville, Canisy, Tibehout, St Martin des champs, St Pierre d'Arthenay. St Evremont, St Gilles et autres terres et seigneuries, lieutenant du roi en basse Normandie, gouverneur des villes et

château d'Avranches, appelant de sentence
rendue au bailliage de Caen et Henry de
Hébert écuyer Sieur de Boulon seigneur
des fiefs Aubert et Fontenay, St-Fores, St-Germain
et Beauveau et les religieux de Barbery
intimés (1767). - Suite de la procédure en lad.
cour (1770). - Plan de partie du territoire
de Fontenay à l'appui - Quittance donnée
par Charles Pierre Savalète de Magnanville,
aux religieux de Barbery, seigneurs de la terre
et fief de Fontenay, de la somme de 50
livres montant de leur taxe au rôle
arrêté au conseil (1773). - Délibération des
habitants de Fontenay - le - Marmion concernant
l'établissement d'un vicaire payé par les
gros décimateurs (1777). - Aveu rendu aux
religieux de Barbery par Marin Lancelin de
½ acre ½ vergée de terre (1781).

H-1656. (Cahier) - moyen format, 20 feuillets
papier.

1567-1570 - Fontenay - le - Marmion - Pleds
et gage pleds de la seigneurie dud. lieu
tenus pour les abbés et religieux de Barbery
tenus en la maison de Jean Pépin,
par Balthazar Fleury sénéchal, (1567). -
Semblables pleds tenus par led. Balthazar
Fleury sénéchal (1570).

H. 1657. (Cahier.) - moyen format, 4 feuillets papier.

1629 - Fontenay - le - Marmion - Pleds de la terre et seigneurie de Fontenay - le - Marmion appartenant aux religieux de Barbery tenus au manoir seigneurial par Daumesnil écuyer sénéchal en présence de Robert Poullain Tabellion pris pour greffier tenants : Pierre Le Bourgeois époux de la veuve de Charles Dieuavant - Marin Gosse, Robert Moncoq, Pierre Binet, Nicolas Lancelin Michel Grouet Charles Rouxel, Pierre Masson, Gilles Clément &c.

H. 1658. (Cahier.) - Gd format, 36 feuillets papier, 3 pièces intercalées.

1728 - Fontenay - le - Marmion - Semblables pleds tenus par Noël de Baudry écuyer sieur de Balzac, avocat, docteur agrégé en l'Université de Caen, assisté de Alexandre Aubert procureur au bailliage de Falaise, pris pour greffier et en présence de dom Pierre Le Borgne religieux et procureur de l'abbaye tenants : Gilles Clément chevalier seigneur de Bourgeauville (1728). - Daniel Dumont sieur du Rozel à cause de sa femme au droit de Jacques Graindorge prêtre de l'oratoire son frère fils et héritier de Louis Graindorge - Madeleine Godey veuve Guilbert et ses enfants au droit du seigneur de Bourgeauville Gabriel, Lancelin assesseur au bailliage et vicomté de St Silvin, le marquis de Guerchy vicomte de Fontenay au droit du seigneur

comte de Fiesque, Jean Lancelin curé de St Martin de Fontenay, les prêtres et clercs de Fontenay-le-Marmion, Jean Julien Duquesney sieur de la Bousselière, à cause de Marie de Lisle et Jeanne de Lisle femme séparée de biens de Jean Baptiste Hérault, Gilles du Monchet, avocat du droit de Jean Gosse, de Montaigu Faucon écuyer, Gabriel Lancelin fils Claude assesseur aux sièges de St Silvin, le chapelain de la Chapelle du Vivier, Charlotte Guilbert veuve de Jacques Cholet avocat et ses enfants par acquêt de Thomas de Ste Marie écuyer héritier de Guillaume de Ste Marie sieur de Garcelles, veuve et enfants de Jean des Meulles, Jean Du Gué curé de Fontenay-le-Marmion au droit des prêtres et clercs dud. lieu, Anne Macé veuve de Jacques Dieuavant bourgeois de Caen et ses filles, Françoise et Catherine Ls

H. 1659. (Registre.) - Grand format, 50 feuillets papier, 3 pièces intercalées.

1772- Fontenay-le-Marmion - Semblables plaids tenus par Pierre Lecoq avocat au Parlement de Paris, bailli de la justice de Bretteville-sur-Laize, sénéchal de lad. seigneurie, assisté de Nicolas Lenormand notaire, pris pour greffier en présence de dom Michel Nicole religieux et procureur de l'abaye, tenants: marquis de Pardoas au droit de Clément de Bourgeauville, la veuve du comte de Guerchy, vicomte de Fontenay, Lavalay époux de la fille de Gabriel Lancelin assesseur aux sièges de

Falaise, Gilles et Philippe Morin fils Roulin Jacques Chuquet, Meunier, héritiers de Gabriel Ancelin au droit des représentants Charles Thorel, Charles Eustache et son frère fils Guillaume par acquêt de Jacques Lancelin. Jacques Le Teinturier fils Jacques par retrait d'Odet Bunel de Pierre Le Teinturier, Charles Eustache par acquêt de Jean et Daniel Lancelin, que fieffé de Marie Thérèse Lancelin leur sœur et enfants de Daniel Lancelin des Pommeraye à cause d'échange avec Daniel Dumont sieur du Rozel, Pierre Lancelin époux de Marianne Carel par acquêt de François Trébutien, héritiers Dumont Rozel par acquêt des héritiers Philippe Le Bourgeois, Jean Charles de La Motte par acquêt de Marie Anne Hélin, Nicolas Boisard à cause de Jeanne Couvrechef sa mère, de Jean au droit des sieurs de Benneville et Labbé, à cause de leurs femmes filles de Faucon de Montaigu Eruych, Thomas Damon bourgeois de Caen au-droit de Pierre Delange aussi bourgeois dud. Caen, héritiers Philippe Lancelin sieur de Salenne.

H. 1660. (Registre) grand format, 47 feuillets, papier, 1 pièce intercalée.

1781 - Fontenay-le-Marmion - Semblables plaids tenus par les mêmes sénéchal et greffier en présence de dom Pierre Prévot religieux de la d. abbaye, tenants : le marquis de Pardos au droit de Clément de Bourgeauville, Lavalay de la Cour époux de la fille de Gabriel Lancelin assesseur aux sièges de St-Sylvin, de la Corderie représentant

Dumont Rozel au droit de Jacques Graindorge prêtre de l'Oratoire son beau frère, héritiers Jean et Daniel Lancelin à cause de l'échange fait par Daniel Lancelin leur père avec Dumont Rozel, Michel Grouet par fieffe de feu Guilbert au droit de Claude Delfresne, Pierre André et Jean Couvrechef, frères fils Pierre, par échange avec Graindorge au droit de Jean Delaistre, Nicolas et Marc Gosse frères et héritiers de Thomas leur père, Louis Barivel et ses frères fils d'Etienne par fieffe de Gaugain, Claude Pieplu par acquêt du marquis de Pandoas, de la d. Corderie au droit de de Rozel par acquêt des héritiers de Philippe Le Bourgeois - Jean Langrais par fieffe de Thomas Damour bourgeois de Caen, héritiers Guilbert par acquêt de Pierre de Caen, Michel Grouet par fieffe de Guilbert au droit de Marin Thorel, héritiers de Guillaume Lapin par fieffe de Jean Vivier et Dary, Charles Carel fils Jean au droit de Jean Collemer veuve et héritiers de Huet, avocat à Caen au droit de Héroult, héritiers Jean Jacques Haubant par acquêt des héritiers Jean Lancelin curé de St Martin de Fontenay au droit de Jacques Lancelin bourgeois de Caen &c.

H. 1661. (Liasse.) - 5 pièces parchemin; 1 pièce papier.

XIIIe siècle - 1249 - Fontenay-le-Besson. - Confirmation par "Galfr. Marmion" de la donation de "Robert. D'Ilein de Verreres", de terre "in parrochia de Fonten. Caconis.". - Confirmation par Robertus filius Erneis de

La donation de Radulfus Baiart apud Fontenetum Le Teisson, concedente Willelmo Baiart, fratre suo, c'est-à-dire Campus de fossa Dièree, contenant 5 vergées de terre, sicut dividit campus Herberti Erneis et Campus Willelmi Adam (Id.)- Donation par Robertus filius Erneisii de Londs sis dict. lieu in cultura mea de curtis speciis, etc 1217. original et copie informe.- Donation par Guillaume Bateste, chevalier, de 15 s.t de rente à prendre par. an à la foire du bré sur son moulin foulon de Baisson par la main du fermier (1247. décembre).- Donation par « Guills Bateste, miles » d'un setier d'orge de rente sur son moulin de « Baisson » (1248, janvier).

H. 1662. (Liasse.) — 3 pièces parchemin ; 37 pièces papier.

1480 - 1640 - Fontenay - le - Tesson et l'abbaye - 13e liasse. - Reconnaissance devant Jean de Perrières et Pierre du Buot, tabellions, es mettes du Buit, par Jean Grosparmy écuyer seigneur de Beuville et de Fontenay l'abbaye de la fieffe à lui faite par Regnault, abbé de Barbery et dom Raoul Roidié prieur, Jean Busnel sous prieur Guillaume Hommais, Jean de Garsalle, Raoul « Guerie », Pierre Blanchon Rogier Barbery, Thomas Bacon, Thomas Livet et Pierre de la Honche de 4 pièces de terre (1480, 28 mars). - Saisie faite par Jean Guérard sergent à la requête des religieux de Barbery, des récoltes en blé sur une pièce de terre appartenant à de Grosparmy et dont est fermier Antoine Le Danois, pour paiement

d'arrérages de rente (1558). - Procédure en la vicomté de Falaise, entre lesd. religieux stipulés par dom Thomas Bourrienne bailli de l'abbaye et Jean Marguerie sieur de Sorteval au droit de Guillaume du Mesnil sieur de Lespiney héritier à cause de sa femme de Guillaume de Grosparmy, seigneur de Fontenay-le-Besson, pour paiement d'arrérages de 70 sols de rente (1564). - Autre procédure au bailliage de Falaise, devant Guillaume d'Ouesy écuyer lieutenant général en la vicomté dud. Falaise, entre les religieux de Barbery et Jean Marguerie sieur de Sorteval et Jean Marguerie sieur de Fonteney curateur dud. de Sorteval pour paiement d'arrérages de rentes (1602). - Bail devant Isaac Mabire et Gilles Hébert tabellions au siège de Formigny par Jean Marguerie sieur de Fontenay, à Jacques Dutron de la terre et chatellenie de Fontenay-le-Besson (1609). - Assignation commise à la requête de dom Louis Quinet abbé de Barbery, à Pierre Prempain, de comparaître en la juridiction des privilèges de l'Université devant Jacques Leclerc écuyer sieur d'O, conseiller, pour déclarer de quels deniers il est redevable à feu Jean Lefauconnier sieur et patron de Fontenay-le-Besson pour avoir paiement d'arrérages de rentes (1640).

H. 1663. (Liasse.) – 17 pièces parchemin.

1228-1259 – Fresney-le-Puceux – Fieffe par Guillelmus Bateste, miles, à Morello Judeo, de Falesia, de 8 setiers de froment et 1 muid d'orge de rente, "ad mensuram de Pucels", à prendre chaque année "in meo molendino de Pucels, moyennant 1 rente de 1/2 livre de poivre à la foire du pré. Pour cela led. juif lui donna 100 l. t. (1227, janvier). Cession par Gillebertus de Escremeuill, filius Willelmi de Escremevilla, à son frère Arnulfus, de sa part du moulin de Ivete apud Puchels, en échange de sa part in managio de vico Oxim., 1234, octobre. – Vente par Arnulfus filius Willelmi de Escremevilla (d'Ecrammeville), à Petronilla, filia Sellonis de Escremevilla avunculi mei, de 3 setiers de froment et 5 setiers d'orge qu'il avait in molendino de Ivete apud Puchels, qu'il eut de l'héritage de son père, de la volonté de ses frères Gilbert et Jean, pour 13 l. j. sous rente de 2 s. t à l'abbaye de Barbery à la foire du pré 1235, mai 2 sceaux. – Chartе lacérée de Matill. La Mieresse, de Pucens, de l'assentiment de ... Pilegrain, son mari, donnant une mine d'orge de rente à l'abbaye pour les pitances des moines sur une pièce de terre sise ... domi Rad. de Sancto Germano militis et terram Willelmi Le Vel de Quailloei (1248) Fragments de Sceau. – Fieffe par Nicholaus et Gregorius filii Agnetis uxoris Anquetilli Cardif, de l'abbaye, d'un ménage assis apud Puceus inter terram Stephani Fornet et terram Johannis Fratis

nostri et duas pecias terre sitas ibidem, quarum una sita est inter terram Roberti Cardif et terram Simonis filii Perier Guisbert, etc., 1251, mars. — Reconnaissance par l'apposition du sceau par Jean, Grégoire et Nicolas, filii Agnetis de Pucens, des chartes que l'abbaye de Barbery, deux pour 2 setiers d'orge 2 gélines et 4 tournois de rente pour les ménages qu'ils tiennent d'elle apud Pucens 1251 mars. — Confirmation par Louis IX, de la vente faite par le bailli de Caen « auctoritate dilectorum nostrorum fratis Berroco, abbatis Bonevall., Petri, archidiaconi Pissiacen, in ecclesia Carnoten; et Magistri Guilli de Valle Grignosa, canonici Parisien., quibus commi si mus negocia Judeorum » aux moines de Barbery, moyennant 180 l.t., de deux parts du moulin a qui vocatur Chevrel siti in riveria de Lesia in parrochia de Fresnei Le Pucens, quod fuit Morelli de Falesia judei ». Paris, 1256, février. — Charte lacérée de « Willelmus Hugonis de Fresnei Le Pucens » vendant à l'abbaye une pièce de terre sise aud. lieu 1251 j. novemb. Donation par « Rogerus Harmion, de Bretteville super Lesiam miles », à l'abbaye de 10 setiers d'orge de rente, mesure de Fontenay le Harmion, sur sa part du moulin « de Chevrel » sis paroisse de Fresnei Le Puchens, etc. ; les religieux lui donnant en échange tout leur Jardin de Val Roe. qu'ils eurent de Symon Rossel, prêtre, et 3 pièces de terre qu'ils eurent du même 1258, avril. Charte lacérée de 1260, avril. au dos : Pro infirmit secalari. — Vente par Guillaume Le Fleur,

bourgeois de Falaise à l'abbaye de 5 setiers et 1 quartier d'orge sur le moulin de Fuete, sito apud Pucens, moyennant 75 l. 12 tournois 1261, mars. - Charte lacérée de Guillaume Le Francois de 1268, avril, portant donation de toutes les terres qu'il possédait en lad. paroisse, dont l'une du fief des lépreux de Bois-Halbout. - Donation à l'abbaye par Ph. de Gavreio, persona de Fresneio Lepueens, et Johannes de Gavreio, armiger, son frère, pro salute animarum Johannis de Gavreio, militis, patris nostri, et Philippe matris nostre, de 2 setiers d'orge de rente à percevoir super campum Beuchart à Fresné Le Puceus, inter prebendam de Lesia et Le Bostil Roberti Letelier, (1269). - Charte sans date. de Guillaume Bateste, chevalier, fieffant à Guillaume Le Guerrer, bourgeois de Falaise, totam mouture tocius feodi quod tenebat in quocumque loco sit de quo feodo mouta pertinebat ad molendinum de Fuete, sous une rente d'un boisseau d'orge pro omni mouta, excepto furno quod Ricardus de Falesia tenet de dicto Guillelmo Le Guerres apud Pucels. 3 chartes en partie brulées.

H. 1664. (Liasse.) - 6 pièces parchemin.
1291-1331- Fresné-le-Puceuse. - Charte en partie brulée de Philippus de Eschet confirmant la donation faite à l'abbaye par Vincentius de Cornebuto chanoine du sépulcre de Caen (1291). - Reconnaissance devant Jean Carville, clerc, garde du scel de la vicomté de Caen, par Giefroy Le Lou, de Fresnay-le-Puceux,

de la remise par lui à l'abbaye « à l'usage des povres à lor porte venanz » d'une pièce de terre sise aud. lieu (1300). — Prises à fieffe par Colinus Kinchon, de l'abbaye, pour 7 quartiers d'orge et 1 chapon de rente, d'un hébergement sis aud. lieu (1301, août); — par Johannes Hamonis, alias Escuye, — (1311 mars); par Gervasia, relicta Germani de Bueria — (1314 juillet); par Symon Lorniet (1331).

H. 1665. (Liasse.) — 19 pièces parchemin; 14 pièces papier.

1393-1746. — Fresney-le-Puceux. — Donation devant Geffroy Anquetil tabellion à Bretteville sur-Laize et Courneby par Robert Espidorge et Robine sa femme, aux religieux de Barbery, de 2 5 vergées de terre à charge de services religieux (1393). — Thomas de Bray tabellion aud. siège, par Raoul Le Roy et Henrie sa femme aux d. religieux de tous leurs biens sis à Fresney et à Laize à charge de services religieux (1444 v. s.). — Vente devant Guillaume Poret et Geffroy Paul tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Pierre de Perrières tabellion fils Thomas tabellions fils Thomas à Guillaume Noison de 7 vergées de terre (1543). — Procédure aux plaids de Falaise, pour la sergenterie de Bretteville et Courtebu, devant Jacques Desbrias écuyer, vicomte dud. Falaise entre les religieux de Barbery et Jacques Boudet curieur de Fresney, concernant rente (1548). — Extrait des registres de Jean Lesueur et Jean Le Roy tabellions au siège du Hiut,

concernant la vente faite par Ramon Ricouard à Jean Davernes écuyer sergent héréditat de Bretteville-sur-Laize, de la paroisse de Cauvicourt, de son droit d'échange avec Guillaume Guernier son beau-père (1553). - Inventaire des pièces produites par les religieux de Barbery pour obtenir paiement de 6.6 boisseaux d'orge, 10 d'avoine et 12 boisseaux de froment dus par Michel Pietyn (1554). - Transaction devant François Le Mignon et Guillaume Poret tabellions au siège de St Silvin entre Christophe Le Brunet, écuyer avocat pour le roi en la vicomté dud Silvin et Jean Lefevre prêtre sur leur procès sur la possession d'une portion de pré (1563). - Charge donnée par Simon Nicolle procureur des religieuse de Barbery à Colas Gaillard prévôt de la terre et seigneurie de Fresné-le-Puceux pour les religieux de Barbery, de saisir les récoltes étant sur des pièces de terre dont les devoirs seigneuriaux n'ont pas été rendus (1568). - Procedure aux plaids de la terre et sieurie de Fresné, devant Marc Daumesnil écuyer, sénéchal, assisté de Jean Delaunay tabellion, pris pour greffier entre le procureur de l'abbaye et Robert Guérin pour paiement d'arrérages de rentes (1582). - Vente devant Jean de Launay et Adrien Le Bourgeois tabellions au siège de Bretteville-sur-Laize par Thomas et Charles Hue (a Jean Le Brun d'une vergée de terre (1583). - Publication faite à la messe paroissiale de Fresné par Guillaume Le Roy curé, d'un mandement obtenu par du Raullet

abbé, de Barbery, de l'abbé du monastère de Ste Geneviève de l'ordre de St Augustin concernant le revenu de l'abbaye dans lad. paroisse (1614).- Vente devant Pierre Fontaine notaire au siège d'Amaye-sur-Orne par Louis Lefevre, à Marie Lefevre l'une de ses filles veuve de Louis Chauvet de ½ acre de terre (1721).- Arrêt de deniers fait à la requête des religieux de Barbery, entre les mains de Robert Lahousse fermier de la vente Leroy des sommes par lui dues, pour assurance du paiement d'arrérages de rente (1746).

H. 1666. (cahier).- moyen format, 6 feuillets papier.
1793 - Fresney-le-Puceux - Plds. et Election de prévôt de la terre et seigneurie dud. Fresney tenus par Charles Esnillard pour l'absence du sénéchal, en présence de Pinel receveur de l'abbaye et de Delaunay pris pour adjoint, tenants = Charles Lebrethon, Jean Martin dit Brocquet, - François Gaugain - Pierre Le Brunet, écuyer, François Gaugain, héritiers Jean Guerin greffier, héritiers Laurent Le Brethon, Gratien Guillemette, Thomas de la Croix, Charles Lafosse, Toussaint Busnel, le prieur de Fresney, la veuve de Pierre de Lafaye, François Pinel, Pierre Daumesnil, Marin Lahousse &c à la fin est le refus desd. tenants d'élire un prévôt, en vertu duquel, la charge dud. service est prescrite et Jean Martin commis aux d. fonctions.

H. 1667. (Cahier.) - moyen format, 6 feuillets papier.
1594 - Fresney Le Puceux - Semblables plaids
tenus par Marc Daumesnil écuyer sénéchal
en présence de Dallemagne procureur
et de Delaunay tabellion pris pour adjoint
tenants = Pierre Poret curé de Fresney
Cassin et Jacques Bellin - Charles Daverne
écuyer Thomas Hue, Guillaume Le Blanc,
Robert Chernel, Jean Levesque, Jean Sausson,
Pierre Daumesnil, Guillaume Dupois écuyer
héritiers Gilles Crébitien par Robert Crébutien,
Marin Guillemette, Guillaume Daumesnil,
Gratien Busnel d^t, a^o la suite est l'élection
de Cassini Bellin pour le service de prévôt
et vu son absence banni et adjugé à
Jean Martin au prix de 33 écus 20 sols.

H. 1668. (Liasse.) - 16 pièces parchemin.
XII siècle - 1285. - Fresney-le-Vieux. - Donation
par Robert d'Acqueville (de Akevilla) de ce
qu'il réclamait in ecclesia et in decima
de Veteri Fresneio et concession à l'abbaye
du champ de terre de son fief que lui
vendit Willelmus Senescallus au lieu
aute domum Willelmi Gervasii, S. d. testibus
Rob. de Vaace, Johanne de Esa, Rad. Bufart.-
Charte s. d. de Henri, évêque de Bayeux faisant
connaître que l'abbé et les moines de Barbery
possédant l'église de Veteri Fresneio de la
donation dud. évêque et de Robert de
Maieo, patron, ils la donnèrent à Jocelin,
clerc dud. évêque, neveu de B. abbé du Val,
de l'assentiment de l'évêque, led. évêque,
predictorum monachorum attendentes pauperiem,

leur concede d'en percevoir les fruits après led. Jocelin, mort ou démissionnaire Testibus inter Bernardo, abbate de Valle, Thoma de Bornes (?), Rob. de Fz, monachis, Rob. de Noeis et aliis multis. — Fiefle par Radulfus de Insulis à Gaufridus Pikier de Vilen, de 3 vergées de terre in territorio de Fais neio (1225). — Fiefle par Serlo Farou, filius quondam Guillelmi Farou, à Ramulfus Farou et Rickard son frère d'une vergée ½ de terre apud fossam de la Holete (1229). — Donation à l'abbaye par Jean d'Espins (de Pinibus), tempore dedicationis ecclesie sue, de 2 setiers avene grosse et carte et able. de rente mesure de Ehury 2 chapons et 4 tournois à prendre de Geoffroy Houbert à Fresney-le-Vieup sur deux pièces de terre aud. lieu, dont l'une aboute à la Culture de l'abbaye du Val Richer (1247) tempore dedicationis ecclesie sue facte in mense octobris. — Donation à l'abbaye par Richard Gocelin, de Boulon de rente assise aud. lieu super le quemin sancti Martini (1248, mai). — Remise à l'abbaye par Rogerus Le Franceis, dud. lieu, de fonds y sis contre une rente qu'il leur devait (1250, septembre). — Remise aux moines par Statillis filius Roberti Hubert in viduitate mea, de ce qu'elle avait avoir à raison de sa dot dans leur grange de Fresney-le-Vieup avec la terre adjacente qu'ils eurent dud. Roger son mari moyennant 26 s.t et un setier d'avoine (1235 juillet). — Vente par Laurentius Levort, de Fresney-le-Vieup à Richard Farieu, de Fresney, et Guillaume Barbe, son neveu, de rente assise aud. lieu (1261, mars). — Donation

à l'abbaye par Richard et Thomas Farow, prêtre frères d'un setier d'orge assis au dit lieu (1265). - Donation à l'abbaye par Guillelmus Le Rebors de Fresney-le-Vieux, de 6 s.t et 1 mine d'avoine abbé et culte, mesure de leur premier de rente, à prendre sur une maison dud. lieu, aboutant au chemin du Roi, et sur 2 pièces de terre. (1267). - Confirmation par Guillaume d'Aboville, écuyer, de la donation par Guillaume Gervais d'une pièce de terre aud. lieu, (1268). - Donation aux moines par Guillaume Le Barbe, de Fresney-le-Vieux, ad usus pauperum ad portam eorum venientium, d'une pièce de terre aud. lieu (1273). - Locération Donation par Guillaume Lessueur, dud. Fresney à l'abbaye en contreplege, d'une pièce de terre aud. lieu apud ruem Lexaland, joxtant la terre des hoirs de Geoffroy de Secqueville et la terre Thomassie filie Assueur; pour un ménage que les religieux lui donnèrent en fiefffe aud. lieu Jouxte queminum de rueta, pour 13 s.t. de rente et une geline 1281. février. - Donation à l'abbaye par Dyonisia La Gervese, dud Fresney, ad usus pauperum ad eorum portam venencium, d'une vergée de terre aud. lieu ès travessains, qu'elle tient de leur aumône 1285 avril.

Hi 1669. (Liasse.)- 22 pièces parchemin 1 sceau; 5 pièces papier.

1304-1478- Fresné-le-Vieux - Confirmation par Robert, Guillaume et Etienne Marie frères, de la donation faite par Robert Marie leur père, aux religieux De Barbery d'une pièce de terre au bout de la grange desd. religieux aud. Fresney (1304, mercredi après Imbotavit - Vente devant Guillaume Angot, tabellion sous Thomas Bertin garde du scel de la vicomté de Falaise par Jean Lasne aux religieux de Barbery de 3 boisseaux d'orge de rente (1346)- Abandon fait devant Pierre Angot tabellion en la vicomté de Falaise par Geffroy Lesueur aux d. religieux des biens que tenait d'eux Simon Lesueur son père (1374). - Procédure aux plets de Falaise de Bretteville et Tournebu, entre les d. religieux et Robert Delahaie, écuyer et Raoul Marie, pour paiement d'arrérages de rentes (1388 v.s.). - Rente devant Robin Emenart tabellion, sous Richard de Lamote prêtre garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Roger chevalier à Jean Aupoys, « personne de Crosilles » de tous ses biens sis à Fresné-le-Vieux (1389). - Donation devant Geoffroy Anquetil, clerc tabellion, sous Nicolas Boudin clerc garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise, par Jean Aupais, prêtre, aux religieux de Barbery de tous ses biens sis à Fresné (1400). - Reconnaissance devant: Jean de Foulongne clerc tabellion au siège de Thury par Raoul Lefevre de la

fieffe a lui faite par Jourdet Godeffroy, de partie de maison avec jardin (1425). - Jean Laignel clerc tabellion au siège de Bretteville sur Laize par Robert Augusson et sa femme, à Denis Lefèvre et à sa femme de 4 sols tournois de rente (1426 v.s). - Vente devant Jean de Fouloigne clerc tabellion aud. siège par Jourdet Godefroy, à Guillaume Robinet bourgeois de Thury, de 15 sols et 1 geline de rente (1428). - Cession faite devant Raoulin Vérat clerc tabellion au siège de Bretteville sur Laize, par Jean Gombault aux d. religieux des biens à lui échus de feu Jourdet Hellot (1441). - Reconnaissance devant Raoul Tesnières clerc tabellion sous Jean Greville clerc garde du scel des obligations de la vicomté de Falaise par Raoullin de Perrigné cautionné lui sa minorité par Pierre Bunel, de la fieffe à lui faite par les religieux de Barbery de tous les biens par eux décrétés sur Thomas Louye prêtre (1447). - Transport devant Raoul Tesnières clerc tabellion au siège de Bretteville et Fournebu par Andrieu Gombault fils et héritier de Jean Gombault pour lui et ses frères, aux religieux de Barbery, de la fieffe de biens faite aud. Jean Gombault par Jourdet Hellot (1448). - Jean Le Sénéschal tabellion aud. siège par Robin Lefevre et Perrette sa mère aux d. religieux de 4 sols de rente de l'obligation de Robin Augusson et sa femme envers Denis Lefevre (1458 v.s). - Donation devant Robert Daumesnil tabellion